



Quand l'école est finie

PREMIERS PAS DANS LA VIE ACTIVE
DE LA GÉNÉRATION 2013

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2016

Cette nouvelle édition de *Quand l'école est finie* du Céreq est réalisée à partir des analyses des données de l'enquête Génération produites par le département entrées et évolutions dans la vie active (DEEVA). En donnant à voir les éléments clés des parcours d'entrée dans la vie active des jeunes de la Génération 2013 (enquêtés en 2016), les résultats qu'elle présente sont très attendus pour plusieurs raisons.

En premier lieu, l'insertion professionnelle des jeunes constitue en France un indicateur particulier du dynamisme de l'économie ou de son recul. Elle reste un sujet majeur à l'agenda des politiques publiques au niveau national, régional, mais aussi européen. Les enquêtes Génération, qui étudient au même moment l'ensemble des jeunes sortants de formation initiale, ont confirmé depuis plus de 20 ans la réactivité à la conjoncture économique des conditions d'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

La livraison précédente de *Quand l'école est finie* (2014) avait permis de montrer les effets de la crise économique et financière de 2008 sur l'accès à l'emploi des jeunes. Dans un contexte difficile, les non-diplômés du système éducatif restaient durablement éloignés de l'emploi dans une société où l'intégration sociale en dépend largement. Sans emploi stable, il est en effet très difficile pour cette partie de la jeunesse de quitter le domicile parental, d'accéder au logement, d'être mobile géographiquement, de se projeter dans l'avenir et d'envisager l'accès à une deuxième chance que pourrait représenter, par exemple, un retour en formation. Les jeunes débutants issus du secondaire étaient aussi profondément touchés et leurs conditions d'insertion connaissaient une forte dégradation avec une hausse du chômage et des contrats à durée déterminée. Chez les diplômés du supérieur, la situation était plus contrastée. Si le chômage des jeunes actifs issus de l'enseignement supérieur tous niveaux confondus était à la hausse par rapport aux Génération précédentes, la part des emplois à durée indéterminée était stable, ainsi que celle des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire.

En second lieu, cette édition de *Quand l'école est finie* est un moment important parce qu'elle permet de mesurer les premiers effets sur le passage des jeunes de l'école au monde du travail, de la timide reprise économique qui se profile. L'effet le plus significatif est celui du repli du taux de chômage trois ans après la sortie de l'école par rapport à la Génération 2010. Il reste cependant encore bien supérieur à celui de la Génération 2004. Cette réalité, surtout marquée pour les diplômés de l'enseignement secondaire, constitue un indice fort de sortie de crise, mais il ne permet pas encore de retrouver les niveaux d'emploi d'avant récession.

Si reprise des recrutements de jeunes il y a, celle-ci s'opère encore le plus souvent par le biais de conditions salariales précaires. Il est ainsi possible de se demander si la norme d'entrée dans l'emploi des jeunes aujourd'hui n'est pas, en dépit d'un niveau de formation plutôt durablement orienté à la hausse et le développement de diplômes plus en phase avec l'emploi, celle d'une période de transition, plus ou moins instable, plus ou moins longue, plus ou moins éprouvante d'un point de vue social et personnel. Cette transition école-emploi amène la plupart des jeunes à s'insérer, selon une durée qui est certainement vécue comme encore trop longue, surtout quand on a nourri des espoirs importants d'insertion après une phase de préparation au monde professionnel par un diplôme.

...

- • • Ce début de reprise ne profite toutefois pas à tous les jeunes. Les trajectoires des non-diplômés restent marquées par une forte précarité où les périodes de chômage l'emportent souvent sur les périodes d'emploi temporaire et à temps partiel. Certes, ces situations ne caractérisent que les trois premières années de vie professionnelle dans des carrières qui tendent à l'allongement. Une reprise économique plus franche, des politiques publiques volontaristes favorisant des retours en formation, des modes d'accompagnement adaptés aux parcours et aux volontés de ces jeunes aideront peut-être à construire des passerelles plus efficaces vers l'emploi ?

Toutefois, comme d'autres analyses le montrent dans le domaine du logement, de la culture, voire de la consommation, cette coupure entre les diplômés du supérieur - et à une échelle moindre ceux du secondaire - et les non-diplômés est l'indice d'une segmentation sociale qui ne s'atténue pas, voire se renforce, entre jeunes intégrés au marché du travail et protégés des aléas générés par les ralentissements économiques, et jeunes à la marge de celui-ci parfois enfermés dans des trappes de sous-emploi et de chômage prolongé. Cette réalité observée ici sur une durée de 3 ans pose des questions en termes de cohésion dans une société où l'identité des individus provient largement de l'emploi et du travail. Les jeunes exclus de l'emploi en début de carrière réussiront-ils à trouver le chemin qui les conduira vers des formes d'emploi plus durables ?

Cette sixième édition de *Quand l'école est finie* est aussi particulière parce qu'elle est l'occasion de fêter les 20 ans des enquêtes Génération. Celles-ci permettent de rendre compte de la pluralité des facteurs qui participent à l'explication de l'insertion professionnelle des jeunes en offrant une analyse de leurs parcours au cours des premières années de vie active au regard du niveau de diplôme atteint, de la filière de formation, ainsi que de leurs caractéristiques sociodémographiques. Elles permettent également, par les réinterrogations cinq ans et sept ans après l'entrée sur le marché du travail, une compréhension riche des débuts de carrière professionnelle. La Cinquième Biennale Formation Emploi du Céreq, qui se tiendra le 7 décembre 2017, en tirera d'ailleurs les principaux enseignements et éclairages.

En dernier lieu, cette préface me donne l'occasion de remercier chaleureusement les quelques 23 000 jeunes qui ont répondu au questionnaire du Céreq et de féliciter les équipes qui se sont fortement investies à toutes les étapes de la réalisation de cette enquête et de cet ouvrage.

■ Emmanuel Quenson
Directeur scientifique du Céreq

7	Introduction
9	L'ENQUÊTE GÉNÉRATION 2013
13	Ils ont achevé leurs études en 2013
14	1 - Plus haut diplôme et profil démographique
16	2 - Parcours scolaire
18	3 - Origines socioculturelles
20	4 - Séjours à l'étranger en cours d'études
23	Les événements et les temps du parcours d'insertion
24	1 - Premier emploi
26	2 - Secteur d'activité du premier employeur
28	3 - Chômage et recherche d'emploi
30	4 - Emplois intérimaires
33	Trajectoires d'entrée dans la vie active
34	1 - Les trajectoires d'entrée dans la vie active
40	2 - Trajectoires et formation initiale
42	3 - Trajectoires, sexe et origines socioculturelles
44	4 - Insertion et région de formation
47	Mobilités dans l'emploi
48	1 - Mobilités professionnelles
50	2 - Débuts de carrière salariale
52	3 - Évolutions professionnelles
55	Trois ans après
56	1 - Situation professionnelle
58	2 - Conditions d'emploi
60	3 - Satisfaction et conditions d'emploi
62	4 - Situation familiale
64	5 - Mobilité sociale
66	6 - Sentiment de discrimination
68	7 - Lieu de résidence et situation professionnelle
71	Nomenclature des formations
73	Glossaire

Depuis une vingtaine d'années, le Céreq conduit une série d'enquêtes à cadence triennale auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des jeunes quittant le système éducatif une année donnée. Il s'agit des enquêtes Génération dont l'objectif principal est de permettre une mesure régulière de leur insertion professionnelle sur les trois premières années de vie active.

L'enquête de 2016 à laquelle est dédiée cette sixième édition de *Quand l'école est finie* présente un diagnostic de la situation des jeunes qui ont terminé leurs études en 2013 au travers d'une batterie d'indicateurs. Les vingt-trois doubles pages qui la composent éclairent de manière multidimensionnelle, l'accès au premier emploi, leur évolution sur le marché du travail, les mobilités qu'ils connaissent, leur situation trois ans après la sortie de formation initiale, et cela au regard de disparités en termes de parcours éducatif, d'origines socio-culturelles, de situations familiales, d'ancrage territorial, de genre, etc.

L'insertion de la génération 2013 est placée sous le sceau d'une conjoncture relativement moins morose que celle qu'a connue la génération précédente et d'un retour attendu de l'emploi. Mais que disent les chiffres aujourd'hui ? L'observation des modalités d'insertion permet de déceler une triple tendance : (1) un premier recul du taux de chômage à 3 ans depuis l'enquête auprès de la génération 2004, (2) une précarité accrue des emplois et (3) des inégalités qui se creusent pour les groupes les plus vulnérables.

Premier constat, le niveau d'emploi des jeunes de la génération 2013 se porte sensiblement mieux que celui de la génération 2010. Ils accèdent un peu plus rapidement à leur premier emploi et trois ans après la fin de leur formation initiale le taux de chômage diminue à 20 %. Avec un gros bémol, toutefois : la baisse est très faible et celui-ci reste nettement supérieur à son niveau d'avant crise qui était de l'ordre de 15 % pour la génération 2004.

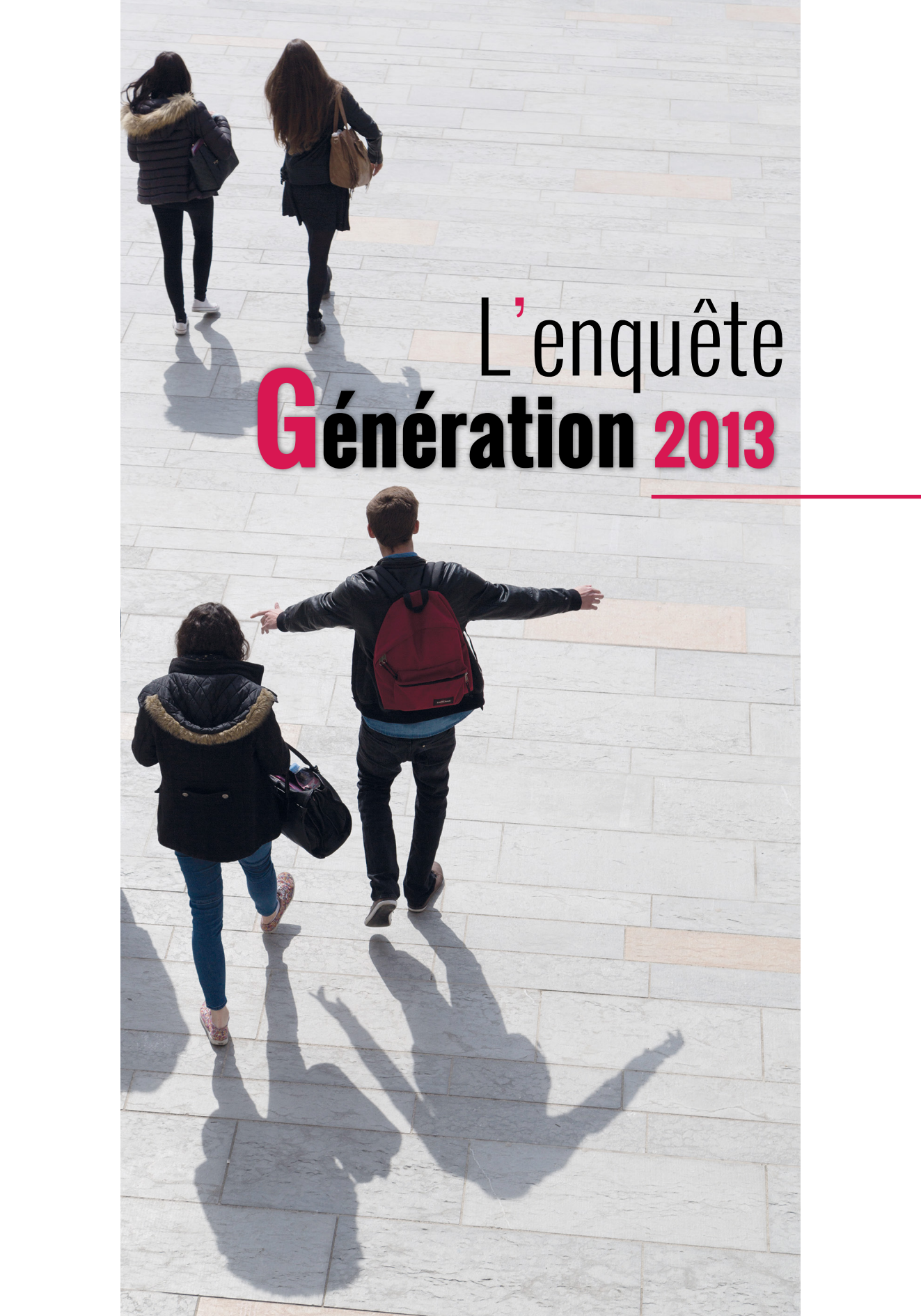
Outre ce constat, l'instabilité plus grande des emplois interpelle. En dépit d'une élévation des niveaux de formation, les jeunes de la génération 2013 connaissent des conditions d'embauche détériorées par rapport à leurs aînés. Au fil des enquêtes Génération, un nombre croissant d'entre eux s'inscrit dans des formes précaires d'emploi : contrat de travail à durée déterminée, travail intérimaire ou contrat aidé. Trois ans après la fin de leurs études, l'emploi temporaire concerne quatre jeunes en emploi sur dix. Cette précarité du contrat de travail se traduit également par une instabilité plus fréquente, 29 % des jeunes de cette génération ont connu plus de 3 emplois sur la période. En découle une insatisfaction croissante à l'égard de l'emploi occupé trois ans après leur entrée sur le marché du travail.

Mais tous les jeunes quittant le système éducatif ne sont pas touchés de la même manière. Les diplômés de l'enseignement supérieur continuent à voir très massivement leur insertion s'inscrire dans des trajectoires d'accès durable à l'emploi, alors que la moitié des diplômés du secondaire et seulement 21 % des non-diplômés sont dans ce cas. Ces derniers se démarquent nettement du reste de la cohorte : pendant les trois années qui suivent leur sortie de formation initiale, 77 % d'entre eux ont connu au moins un épisode de chômage et 22 % ne connaissent d'ailleurs que le chômage.

Si le diplôme protège davantage du chômage, il est aussi le garant de meilleures conditions d'emploi. Les non-diplômés travaillent plus souvent à temps partiel subi ou en emploi temporaire. Ainsi, l'enquête 2016 donne à voir un fossé entre les plus diplômés et les non-diplômés qui se renforce en particulier au fil des enquêtes pour les jeunes résidant dans un quartier prioritaire de la ville. Le risque majeur est que cela entraîne un chômage prolongé, une marginalisation sur le marché du travail des groupes les plus vulnérables.

Indéniablement, ces évolutions qui affectent la qualité du parcours de la génération 2013 semblent accentuer les tendances observées lors des enquêtes précédentes. La multiplication des formes précaires d'emploi et l'accroissement des inégalités s'expliquent évidemment par la situation dégradée du marché du travail dans sa globalité. Mais les évolutions observées pourraient traduire à la fois une segmentation renforcée du marché du travail et une transformation progressive des normes d'emploi dont les jeunes les plus vulnérables seraient les vecteurs d'introduction. Elle pose en outre la question de la place de ces jeunes dans la société qui se construit.

■ Josiane Vero,
■ Jean-Claude Sigot



L'enquête **Génération 2013**

L'ENQUÊTE 2016 AUPRÈS DE LA GÉNÉRATION 2013

D'avril à juillet 2016, le Céreq a interrogé un échantillon national de jeunes sortis du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2012-2013 sur leurs premiers pas dans la vie active. Les 23 000 jeunes qui ont répondu sont représentatifs des 693 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif français, à tous niveaux de formation. Ils ont été interrogés notamment sur leur parcours scolaire ainsi que leur situation mensuelle d'activité pendant les trois années qui ont suivi la fin de leurs études. L'objectif principal de cette enquête est d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes et leur trajectoire professionnelle, en fonction de la formation initiale suivie et d'autres caractéristiques individuelles (genre, origines socioculturelles, etc.).

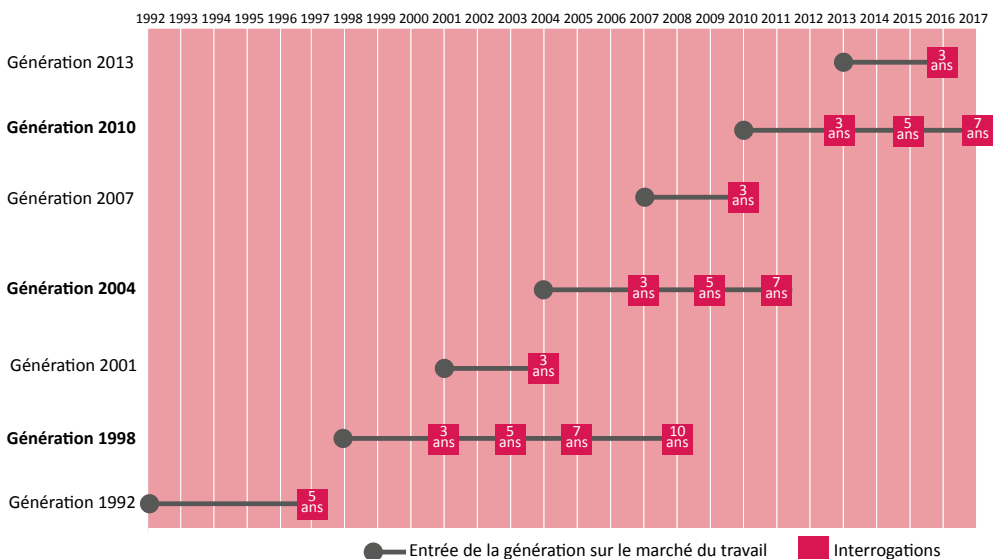
LE RÔLE DES ENQUÊTES GÉNÉRATION

Les enquêtes Génération permettent de mieux comprendre la diversité des parcours individuels en début de carrière. Les jeunes, quel que soit leur parcours scolaire, sont interrogés de manière homogène. Ils ont en commun d'être tous entrés sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'évacuer les écarts liés aux variations de la conjoncture. Des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée, etc.) comparables selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités peuvent ainsi être produits.

UN DISPOSITIF D'OBSERVATION RÉGULIÈRE UNIQUE EN FRANCE

La première enquête Génération a été menée en 1997 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 1992. Depuis 2001, un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place : une cohorte nouvelle de sortants est interrogée tous les trois ans. L'interrogation porte sur les trois premières années qui suivent leur sortie de formation, recul nécessaire à l'étude des parcours d'entrée sur le marché du travail. Une génération sur deux est ensuite réinterrogée à intervalles réguliers : après cinq ans, sept ans et jusqu'à dix ans de vie active pour la Génération 1998 (cf. calendrier ci-dessous).

LE CALENDRIER DES ENQUÊTES GÉNÉRATION DU CÉREQ



LE CHAMP DE L'ENQUÊTE GÉNÉRATION 2013

L'enquête concerne les « primo sortants » de formation initiale sortis en cours ou à l'issue de l'année scolaire 2012-2013. Plus précisément, elle concerne les jeunes de moins de 35 ans inscrits dans un établissement de formation en France en 2012-2013, qui n'ont pas repris leurs études l'année suivante et qui n'avaient jamais interrompu leurs études une année ou plus avant cette date. Les jeunes interrogés sont domiciliés en France métropolitaine ou dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) au moment de l'enquête. Tous les niveaux et domaines de formation sont concernés.

LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

► La préparation de l'enquête

La base de sondage est construite en collectant les informations nécessaires auprès de chacun des établissements de formation des jeunes concernés par l'enquête. Une collecte *ad hoc* a été réalisée pour constituer cette base de sondage puisqu'il n'existe pas de base centralisée de l'ensemble des élèves et des étudiants inscrits dans un établissement de formation en France. La collaboration de l'ensemble des établissements ainsi que l'appui des services des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont donc essentiels pour sa mise en œuvre. 1 300 000 individus présumés sortants du système éducatif durant l'année 2012-2013 ont ainsi été repérés, dont 693 000 avaient réellement mis fin à leur scolarité.

À partir de cette base de sondage, un échantillon de 160 000 jeunes a été sélectionné aléatoirement pour répondre à l'enquête. Chaque individu échantillonné a fait l'objet de recherches pour confirmer ou compléter les coordonnées fournies par son établissement de formation. Une lettre d'information sur l'enquête a également été adressée aux jeunes, par voie électronique ou postale avant la phase d'interrogation.

► La collecte

En moyenne 55 enquêteurs ont été mobilisés durant 4 mois pour interroger par téléphone les jeunes échantillonnés, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur via le système CATI (Computer Assisted Telephone Interview). Les entretiens ont duré 30 minutes en moyenne. Le questionnement a porté sur le parcours scolaire, l'opinion sur l'emploi, les perspectives professionnelles ainsi que sur les caractéristiques individuelles, notamment l'âge, le sexe, l'origine sociale et la nationalité. À cela s'ajoute un calendrier d'activité permettant de suivre mois par mois la situation professionnelle des jeunes à l'issue de leur formation initiale : emploi, chômage, inactivité ou formation. Le premier emploi et celui à la date d'enquête sont décrits de façon détaillée (profession, nature de l'employeur, secteur d'activité, type de contrat de travail, lieu de travail, niveau de salaire...).

► Une enquête ouverte à des partenariats d'extension

Les enquêtes Génération permettent aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur certains niveaux ou spécialités de formation. Ces extensions d'échantillon ou de questionnement permettent d'affiner les analyses pour répondre à des besoins spécifiques de connaissance.

Pour l'enquête 2016, des extensions de questionnement ont porté sur les concours de la fonction publique, le handicap, le rapport au travail, l'entrepreneuriat, les dispositifs d'accompagnement ainsi que sur les séjours à l'étranger. Des extensions d'échantillon ont été réalisées sur les sortants de formations en environnement, en sport, en santé/social, pour les docteurs et les formations du supérieur ainsi que pour les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

► Une analyse selon le plus haut diplôme obtenu

Le questionnaire permet d'identifier l'ensemble des diplômes obtenus durant le parcours scolaire. Dans les tableaux, l'entrée privilégiée est celle du plus haut niveau de diplôme obtenu, comme pour les éditions précédentes de cet ouvrage.

► Une enquête de la statistique publique

Les enquêtes du dispositif Génération sont des enquêtes de la statistique publique, réalisées dans le cadre de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Le Conseil national de l'information statistique (CNIS) valide l'opportunité de ces enquêtes : son comité du Label vérifie leur qualité méthodologique. Ce cadre protecteur pour les personnes enquêtées garantit la confidentialité des informations collectées et leur seule utilisation à des fins d'études et de recherche.

► Un dispositif d'enquêtes qui se renove

Des expérimentations ont été menées sur les enquêtes auprès des Générations 2010 et 2013 dans le cadre de la rénovation du dispositif. Celles-ci ont pour but d'étudier l'impact de l'ajout d'une collecte auto-administrée par Internet sur la qualité des réponses recueillies. La Génération 2017, qui sera la prochaine interrogée en 2020, sera la première du dispositif rénové.

L'enquête Génération 2013

Ils ont achevé leurs études en 2013

Ils ont achevé leurs études en 2013

Parmi les 693 000 jeunes sortis de formation initiale en 2013, 44 % sont diplômés de l'enseignement supérieur, 14 % ont quitté le système éducatif sans aucun diplôme.

■ En 2013, 693 000 jeunes sont sortis du système éducatif : 672 000 en France métropolitaine et 21 000 dans les départements et régions d'Outre-mer. Sur l'ensemble de la génération, 14 % n'a pas obtenu de diplôme, proportion en baisse depuis la précédente enquête portant sur les sortants de 2010. Les diplômés de CAP-BEP représentent 13 % des sortants de 2013, part qui diminue au profit des bacheliers professionnels (17 %), en lien avec la mise en place de la réforme de la voie professionnelle depuis la rentrée scolaire de 2009. La part des bacheliers généraux (7 %) est inférieure de 2 points à celle de la précédente génération, tandis que celle des diplômés de l'enseignement supérieur continue de progresser pour représenter 44 % de la cohorte.

Concernant les différences de genre, les filles gardent leur avantage sur les garçons en termes de niveau d'études : 49 % sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 39 % des garçons. Par ailleurs, 12 % des filles sont non diplômées contre 16 % des garçons.

Quel que soit le niveau de diplôme, les spécialités restent fortement liées au genre. Dans l'enseignement secondaire, les filles se concentrent massivement dans les spécialités tertiaires : parmi les titulaires d'un CAP ou d'un BEP tertiaire, 73 % sont des filles, contre seulement 15 % des titulaires de la spécialité industrielle. De même, les filles sont majoritaires dans les formations universitaires en lettres, en sciences humaines et sociales, en gestion ou en droit.

En moyenne, au sein de la génération 2013, les jeunes hommes arrêtent leurs études à 22 ans tandis que les jeunes femmes quittent le système éducatif à 22 ans et demi, ces dernières étant relativement plus nombreuses à faire de longues études. L'âge moyen de sortie s'élève avec le niveau de diplôme, allant de 18 ans pour les non-diplômés à 29 ans pour les docteurs.

Parmi les motifs d'arrêt des études, les jeunes sortants de la génération 2013 évoquent le plus souvent l'intention d'entrer dans la vie active (75 %), l'atteinte du niveau de formation souhaité (52 %), le fait d'avoir trouvé un emploi (41 %) ou la lassitude vis-à-vis de leurs études (36 %). À tous les niveaux de diplôme, le souhait d'entrer dans la vie active est partagé par plus de six jeunes sur dix. Les trois quarts des diplômés du supérieur disent avoir atteint le niveau de formation souhaité tandis que les non-diplômés sont les plus nombreux à citer la lassitude (55 %).

Les débuts de vie active de la génération 2013 sont analysés au regard du plus haut diplôme obtenu par les jeunes durant leur cursus de formation initiale, scolaire ou universitaire (voir la nomenclature des diplômes p. 71).

Le plus haut diplôme a été déterminé à partir des informations suivantes :

► La classe suivie en 2012-2013, l'information recueillie auprès des établissements de formation et validée ou modifiée par le jeune au moment de l'enquête.

► L'obtention du diplôme de la classe de sortie.

► Les informations complémentaires concernant les autres diplômes acquis durant le parcours scolaire.

► Les spécialités définies par le Céreq en s'appuyant sur la nomenclature des spécialités de formation (NSF) et la nomenclature SISE pour les formations universitaires.

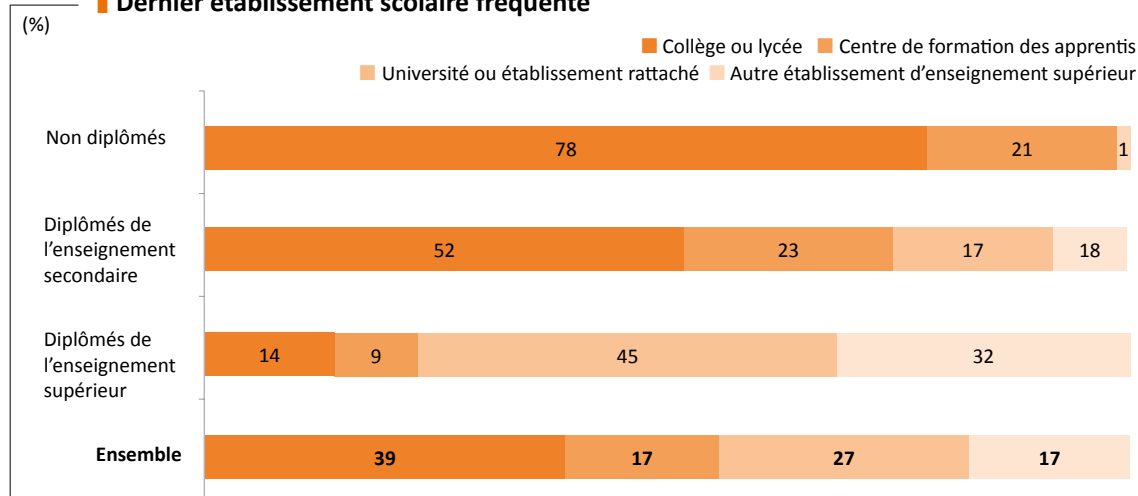
1 Plus haut diplôme et profil démographique

Plus haut diplôme obtenu à la sortie du système éducatif

	Effectifs	Répartition (en %)	Âge moyen en 2013 (en années)	Part de femmes (en %)
Aucun diplôme	96 000	14	18	42
CAP-BEP	89 000	13	19	42
CAP-BEP tertiaire	42 000	6	20	73
CAP-BEP industriel	47 000	7	19	15
Baccalauréat	203 000	29	20	49
Bac professionnel tertiaire	63 000	9	20	69
Bac professionnel industriel	53 000	8	20	13
Bac technologique tertiaire	28 000	4	20	65
Bac technologique industriel	7 000	1	21	25
Bac général	52 000	7	21	54
Bac+2 hors santé social	77 000	11	22	43
Bac+2 tertiaire	47 000	7	22	57
Bac+2 industriel	30 000	4	22	22
Bac+2/3 santé social	30 000	4	23	81
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	65 000	10	23	53
Licence professionnelle tertiaire	14 000	2	22	63
Licence professionnelle industrielle	14 000	2	22	33
Bac+3/4 LSH, gestion, droit	31 000	5	24	61
Bac+3/4 Maths, sciences et techniques, STAPS	6 000	1	24	37
Bac+5	118 000	17	25	60
Bac+5 LSH, gestion, droit	55 000	8	25	74
Bac+5 Maths, sciences et techniques, STAPS	21 000	3	25	50
Écoles de commerce ou d'ingénieur	42 000	6	24	47
Doctorat	15 000	2	29	59
Ensemble	693 000	100	21	50

Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Dernier établissement scolaire fréquenté



Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Ils ont achevé leurs études en 2013

Les parcours scolaires sont marqués par l'orientation en fin de troisième et le type de baccalauréat obtenu. La réforme de la voie professionnelle avec le baccalauréat professionnel en trois ans accroît nettement le poids du niveau IV dans ces filières.

■ Sur les 96 000 jeunes sortants sans diplôme de la génération 2013, ceux n'ayant pas dépassé la classe de troisième se raréfient et ne sont plus aujourd'hui que 15 000 environ. Parmi eux, 44 % avaient redoublé au cours de leur scolarité primaire contre 32 % des autres sortants sans diplôme. Ces redoublements précoces semblent donc demeurer un signe annonciateur du niveau atteint à la sortie du système éducatif.

Parmi les jeunes sortants de l'enseignement secondaire, 42 % se sont orientés vers un CAP après la classe de troisième, 30 % vers une seconde professionnelle et 28 % vers une seconde générale ou technologique. Le passage au bac pro en trois ans a considérablement accru la part du niveau IV au sein de la voie professionnelle.

Les candidatures effectuées au moment de passer le baccalauréat caractérisent assez nettement les parcours ultérieurs : envisager seulement un BTS est plus fréquent parmi les jeunes sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur ; à l'inverse, les doubles candidatures université et CPGE, ou dans une moindre mesure université et IUT, le sont davantage parmi les jeunes sortants au niveau bac+5 ou au moins bac+3/4.

La majorité des diplômés de bac+2 hors santé social sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel et se sont orientés vers des filières du supérieur court (STS et IUT). En revanche, neuf jeunes sur dix diplômés de bac+5 sont titulaires d'un baccalauréat général, et ont intégré, pour les deux tiers d'entre eux, une formation universitaire ou une classe préparatoire aux grandes écoles.

Plus de la moitié des jeunes de la génération 2013 (environ 383 000) ont poursuivi leurs études au-delà du baccalauréat ; parmi eux, 83 000 ont échoué dans l'enseignement supérieur. Le taux de diplomation avoisine toutefois 80 %, ce qui représente une amélioration par rapport aux précédentes cohortes. Parmi les jeunes qui quittent l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme, la part des bacheliers professionnels est en nette augmentation car, d'une part, les jeunes dans les filières bac pro sont plus nombreux, et d'autre part, ils ont davantage tendance à poursuivre leurs études après le baccalauréat.

L'apprentissage demeure une voie de formation majoritaire au niveau V dans les domaines de la production. Il représente également une part importante pour les niveaux bac pro et licence pro de ces spécialités. Dans les grandes écoles, l'apprentissage se maintient et concerne près d'un étudiant sur cinq.

De manière constante, on note que les destinées scolaires demeurent nettement marquées par l'orientation vers la voie générale ou professionnelle en fin de collège pour les sortants du secondaire et par le type de baccalauréat obtenu pour les sortants de l'enseignement supérieur.

2 Parcours scolaire

Parcours scolaire des sortants de l'enseignement secondaire selon le plus haut diplôme

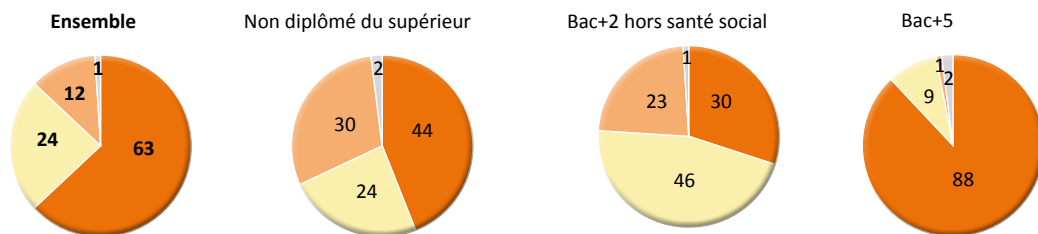
	Après la classe de troisième, ils ont suivi ...					Total (%)
	une seconde générale ou technologique	une première année de CAP en apprentissage	une première année de CAP en voie scolaire	une première année de bac professionnel en apprentissage	une première année de bac professionnel en voie scolaire	
Aucun diplôme	32	16	21	2	29	100
CAP-BEP	8	30	42	2	18	100
CAP-BEP tertiaire	9	18	54	1	18	100
CAP-BEP industriel	8	39	32	3	18	100
Baccalauréat	40	6	19	2	33	100
Bac professionnel tertiaire	27	4	28	1	40	100
Bac professionnel industriel	17	11	19	5	48	100
Bac technologique tertiaire	88	0	11	0	1	100
Bac technologique industriel	80	0	19	1	0	100
Bac général	99	0	1	0	0	100
Ensemble	28	16	26	2	28	100

Champ : jeunes sortants de l'enseignement secondaire ayant poursuivi leurs études après la troisième (281 000 individus).

Zoom sur quelques parcours scolaires de sortants de l'enseignement supérieur

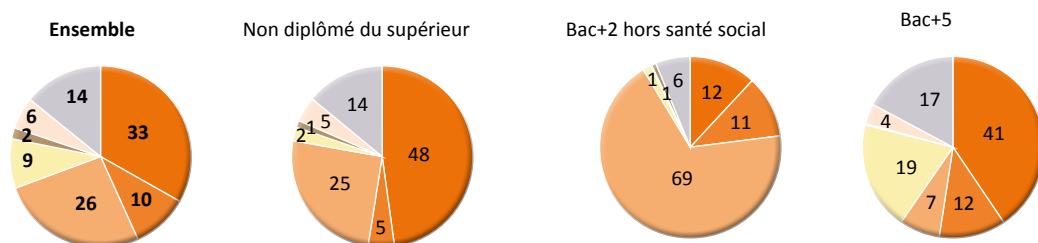
(%)

Baccalauréat obtenu



■ Bac général ■ Bac technologique ■ Bac professionnel ■ Autre

Première orientation après la terminale selon le plus haut diplôme obtenu



■ Université ■ Institut universitaire de technologie (IUT) ■ Section de technicien supérieur (STS)
 ■ Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ■ École santé ou social ■ Médecine ou pharmacie ■ Autre

Champ : jeunes sortants de l'enseignement supérieur et ayant le baccalauréat (383 000 individus).

Ils ont achevé leurs études en 2013

La trajectoire scolaire des jeunes de la génération 2013 reste très marquée par leur origine socioculturelle. Un quart des enfants d'ouvriers est diplômé de l'enseignement supérieur, contre plus de trois quarts des enfants de cadres.

► La **catégorie socioprofessionnelle des parents** correspond à celle de leur emploi (ou du dernier emploi qu'ils occupaient s'ils étaient au chômage ou à la retraite) au moment où leur enfant sortait du système éducatif.

► Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** sont issus de la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville en 2014. La délimitation des QPV est ici appliquée au lieu où résidait le jeune au moment de sa sortie du système éducatif.

► Sont ici considérés comme **issus de l'immigration** les jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger, sans aucun critère de nationalité.

■ La proportion de jeunes dont le père est cadre augmente avec le niveau de diplôme, tandis que celle de jeunes issus d'une famille dont le père est ouvrier diminue. Ainsi, 5 % des non-diplômés ont un père cadre et 27 % un père ouvrier ; à l'opposé de la hiérarchie des diplômes, plus de la moitié des docteurs ont un père cadre et 7 % un père ouvrier.

Le niveau de diplôme est aussi lié au niveau d'éducation de la mère. Ainsi, un tiers des non-diplômés ont une mère sans diplôme. Pour leur part, 42 % des docteurs ont une mère diplômée du niveau bac+3 ou plus, contre seulement 3 % des non-diplômés.

Les chances d'accéder aux hauts niveaux de diplôme varient nettement avec à l'origine sociale : 40 % des jeunes dont les deux parents sont ouvriers possèdent, au mieux, un CAP ou un BEP. Seuls 4 % des enfants de deux cadres sont dans cette situation. Par ailleurs, les enfants d'ouvriers sont pratiquement absents des plus hauts niveaux de diplôme puisque seuls 6 % d'entre eux accèdent au bac+5 (ou au-delà), quand c'est le cas de la moitié des jeunes ayant deux parents cadres.

Le parcours scolaire semble également être lié au lieu de résidence en cours d'études, puisque seuls 30 % des jeunes qui résidaient en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) à la fin de leurs études sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 44 % de l'ensemble de la génération. Si 14 % de la génération quitte le système éducatif sans diplôme, c'est le cas de 26 % des jeunes qui résidaient en QPV à la fin de leurs études.

Les jeunes issus de l'immigration sortent plus souvent que les autres du système éducatif sans aucun diplôme. Ainsi, 17 % des enfants de parents nés à l'étranger ont quitté l'école sans diplôme, contre 14 % de l'ensemble des jeunes. Néanmoins, ils ne sont pas sous-représentés dans les plus hauts niveaux de diplôme : comme pour l'ensemble de la génération près de 20 % des jeunes issus de l'immigration accèdent au moins au bac+5.

Les parcours scolaires des jeunes issus de l'immigration diffèrent selon leur lieu de naissance ou leur date d'arrivée en France. En effet, 88 % d'entre eux sont nés ou résidaient déjà en France en classe de sixième et ont des parcours scolaires plus courts que l'ensemble de la génération. Ceux qui sont arrivés en France après la sixième ont des parcours nettement plus longs. Près de la moitié d'entre eux détiennent un diplôme de niveau supérieur ou égal à bac+5, contre à peine 19 % des jeunes de la génération 2013. Il s'agit principalement de jeunes venus en France pour y poursuivre des études universitaires.

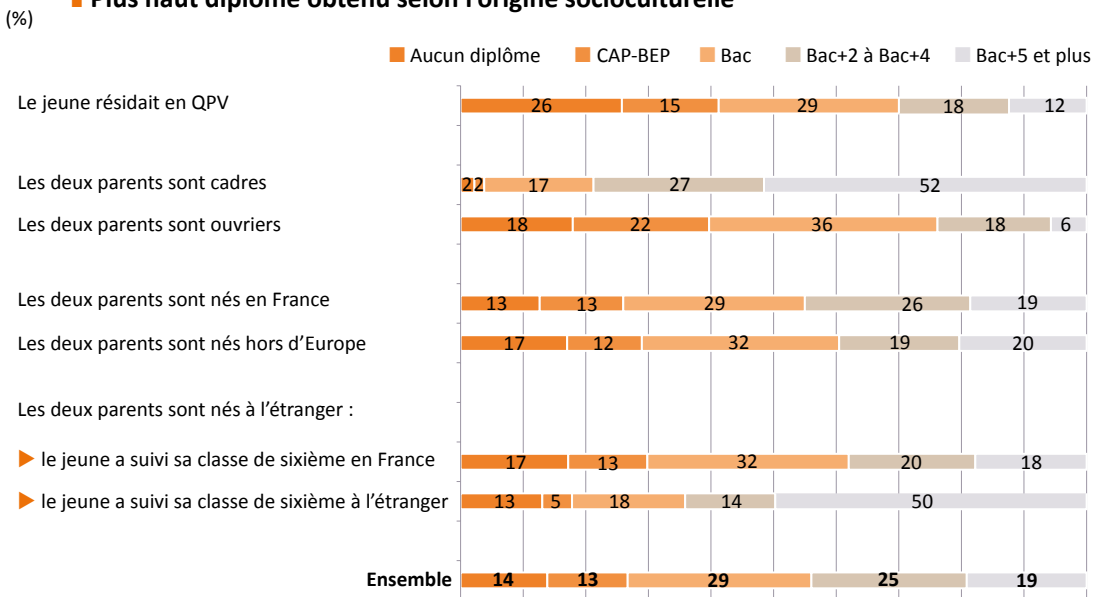
3 Origines socioculturelles

■ Origine socioculturelle selon le plus haut diplôme

	Lorsque le jeune a quitté le système éducatif					Ses deux parents sont nés en France	Ses deux parents sont nés à l'étranger
	son père était		sa mère		il résidait en QPV		
	ouvrier	cadre	ne possédait aucun diplôme	possédait un bac+3 ou plus			
(en %)							
Aucun diplôme	27	5	35	3	19	68	17
CAP-BEP	33	7	29	2	12	77	13
CAP-BEP tertiaire	32	6	31	3	16	76	14
CAP-BEP industriel	35	7	27	2	9	79	13
Baccalauréat	27	15	25	10	10	73	15
Bac professionnel tertiaire	31	9	30	6	11	72	17
Bac professionnel industriel	34	11	23	5	9	78	12
Bac technologique tertiaire	24	11	26	8	11	69	18
Bac technologique industriel	28	17	28	13	10	74	15
Bac général	17	27	19	20	9	73	13
Bac+2 hors santé social	24	20	24	13	9	77	13
Bac+2 tertiaire	23	20	25	13	8	73	15
Bac+2 industriel	26	20	22	12	9	82	11
Bac+2/3 santé social	19	30	19	23	5	86	4
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	16	33	20	24	7	78	12
Licence professionnelle	19	32	19	18	5	82	10
Autre bac+3/4	14	33	21	29	8	75	13
Bac+5 (M2)	12	44	18	34	7	72	16
Bac+5 hors écoles de commerce et d'ingénieurs	15	41	19	31	8	73	15
Écoles de commerce et d'ingénieurs	8	51	15	40	5	71	16
Doctorat	7	54	16	42	5	71	18
Ensemble	23	21	25	15	10	74	14

Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

■ Plus haut diplôme obtenu selon l'origine socioculturelle



Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Ils ont achevé leurs études en 2013

Effectuer un séjour à l'étranger est plus fréquent pour les plus diplômés. Les diplômés de bac+5, qui ont réalisé les séjours les plus longs, le font souvent dans le cadre de leur formation.

■ 47 % des jeunes de la génération 2013, soit 324 000 individus, ont séjourné à l'étranger pendant leurs études ; les chances d'être parti à l'étranger augmentent avec le niveau de diplôme. Les non-diplômés et les diplômés d'un CAP ou d'un BEP sont les moins concernés (23 %), à l'inverse des diplômés d'école de commerce et d'ingénieurs (86 %), formations pour lesquelles la mobilité internationale est partie intégrante du cursus.

Dans l'ensemble, les séjours à l'étranger sont courts : plus de la moitié durent moins d'un mois. Ils correspondent principalement à des périodes de vacances (48 %) ou d'études (21 %). Les diplômés de bac+5 et les docteurs se distinguent car leurs séjours sont relativement longs (3 mois ou plus pour 53 % d'entre eux) et ont plus souvent pour origine les études (35 %) ou un stage (24 %).

L'Europe constitue la destination principale des séjours à l'étranger (65 %), et ce quel que soit le niveau de diplôme. Néanmoins l'Afrique est relativement bien représentée chez les non-diplômés (23 %), et l'Amérique (19 %) et l'Asie Océanie (11 %) chez les diplômés du supérieur.

Les séjours directement liés à la scolarité (stages et périodes d'études) peuvent mobiliser plusieurs sources de financement. Les familles sont mises à contribution dans 69 % des cas tandis que les bourses et autres aides financières publiques participent au financement de 38 % des séjours.

Plus de la moitié des jeunes partis en stage ou période d'études pensent que le séjour a amélioré leurs chances de trouver un emploi à la fin de leur formation. C'est particulièrement le cas pour les stages (65 %) et les séjours de plus de trois mois (76 %). Le développement des compétences linguistiques, la découverte de nouvelles méthodes de travail ou de façons d'apprendre et l'avancement dans la réflexion sur le projet professionnel constituent les principaux points d'amélioration évoqués.

Notes

Le module de questions sur les séjours à l'étranger a été rénové pour la génération 2013. Les résultats présentés ne peuvent donc pas être comparés à ceux de la génération 2010.

Lorsque plusieurs séjours ont été effectués, seul le plus significatif est décrit. La priorité est donnée aux périodes d'études et de stages puis au séjour le plus long.

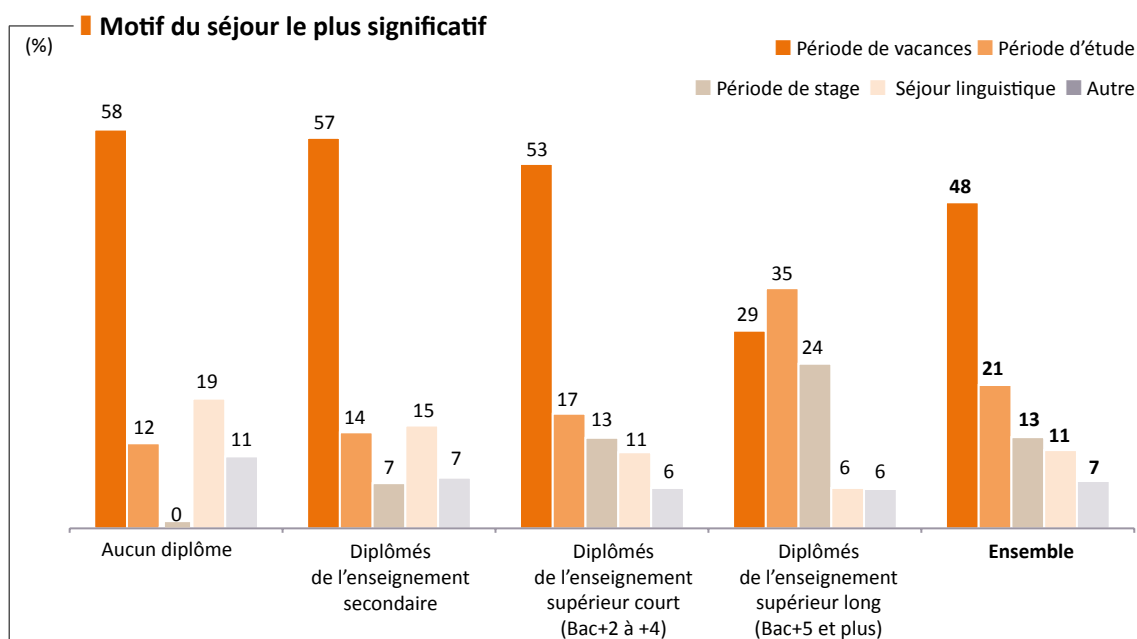
4 ■ Séjours à l'étranger en cours d'études

■ Séjours à l'étranger durant les études

	Ils ont effectué au moins un séjour à l'étranger	Durée du séjour le plus significatif *			
		Moins de 1 mois	Entre 1 et 2 mois	Entre 3 et 5 mois	Plus de 6 mois
(en %)					
Aucun diplôme	24	64	24	2	10
CAP-BEP	23	78	19	2	1
Baccalauréat	43	71	23	2	4
Bac professionnel	39	74	23	2	1
Bac technologique	41	71	23	2	4
Bac général	54	65	23	4	8
Bac+2 hors santé social	54	64	28	5	3
Bac+2/3 santé social	56	71	24	3	2
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	59	54	23	11	12
Licence professionnelle	53	66	22	9	3
Autre bac+3/4	63	45	24	13	18
Bac+5 (M2)	73	27	20	18	35
Bac+5 hors écoles de commerce et d'ingénieurs	65	39	22	11	28
Écoles de commerce et d'ingénieurs	86	11	18	27	44
Doctorat	73	41	24	13	22
Ensemble	47	55	23	8	14

Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

*Uniquement ceux ayant effectué au moins un séjour à l'étranger (324 000 individus).



Champ : jeunes ayant effectué au moins un séjour à l'étranger (324 000 individus).

Les événements et les temps du parcours d'insertion

Les événements et les temps du parcours d'insertion

Huit jeunes sur dix accèdent à leur premier emploi en moins de 6 mois. Ces premiers emplois sont pour 70 % d'entre eux à durée limitée à l'embauche.

► Le **premier emploi** correspond au premier emploi occupé, hors emploi de vacances, après la sortie du système éducatif en 2013.

► Les **non salariés** regroupent les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux.

► Les **contrats aidés** comprennent principalement les contrats de professionnalisation, d'apprentissage, les contrats uniques d'insertion CUI-CAE et CUI-CIE et les emplois d'avenir.

► Les **emplois à durée indéterminée** regroupent les emplois non salariés, les emplois sous contrat à durée indéterminée du secteur privé ou public et les emplois sous statut de fonctionnaire.

► Le **revenu du travail** correspond à la rémunération nette mensuelle, primes incluses, pour des emplois à temps plein ou à temps partiel.

■ 92 % des jeunes de la génération 2013 ont occupé au moins un emploi au cours des trois premières années qui ont suivi leur sortie du système éducatif. Près de la moitié d'entre eux (47 %) accèdent à l'emploi dès leur premier mois sur le marché du travail. Au bout de six mois, 79 % ont occupé au moins un emploi.

Cette rapidité d'accès à l'emploi s'accompagne néanmoins d'une grande instabilité, la majorité des premiers emplois (70 %) étant à durée déterminée. Ainsi, 15 % sont en intérim, 13 % bénéficient d'un contrat aidé et 42 % d'un contrat saisonnier ou d'un autre contrat à durée déterminée. Par ailleurs, seulement 5 % des premiers emplois sont des emplois non salariés.

La part des emplois à durée indéterminée (EDI) au premier emploi augmente avec le niveau de diplôme. 43 % des diplômés de master 2 commencent par un EDI salarié, soit 23 points de plus que pour les jeunes titulaires d'un CAP/BEP. Pour les non-diplômés ou détenteurs au plus d'un CAP/BEP, l'intérim et les contrats aidés représentent environ 40 % des premiers emplois occupés.

Pour un quart des jeunes qui débute en emploi salarié, le premier emploi est à temps partiel. C'est davantage le cas pour les femmes où cette proportion atteint 30 % tous niveaux de formation confondus, contre 18 % seulement pour les hommes. Parmi les femmes, d'importantes disparités s'observent selon qu'elles se sont arrêtées avant l'enseignement supérieur ou non. Près de la moitié des femmes non diplômées travaillent à temps partiel contre 16 % des détentrices d'un master 2. Par ailleurs, cet écart entre homme et femme qui est maximal (autour de 20 points) aux premiers niveaux de qualification (inférieur ou égal au baccalauréat) se réduit à mesure que le niveau de diplôme augmente. Plus de la moitié des jeunes (59 %) travaillant à temps partiel auraient souhaité travailler à temps plein.

Les diplômés de l'enseignement supérieur notamment ceux issus d'une école de commerce ou d'ingénieurs et les titulaires d'un doctorat bénéficient des revenus les plus élevés. Les titulaires d'un bac+2/3 de la santé et du social sont mieux rémunérés que les autres diplômés de bac+3/4. Les jeunes issus des spécialités tertiaires ont des niveaux de rémunération plus faibles, notamment parce qu'ils sont souvent employés dans des domaines professionnels où le temps partiel est plus répandu.

■ Le premier emploi en quelques indicateurs

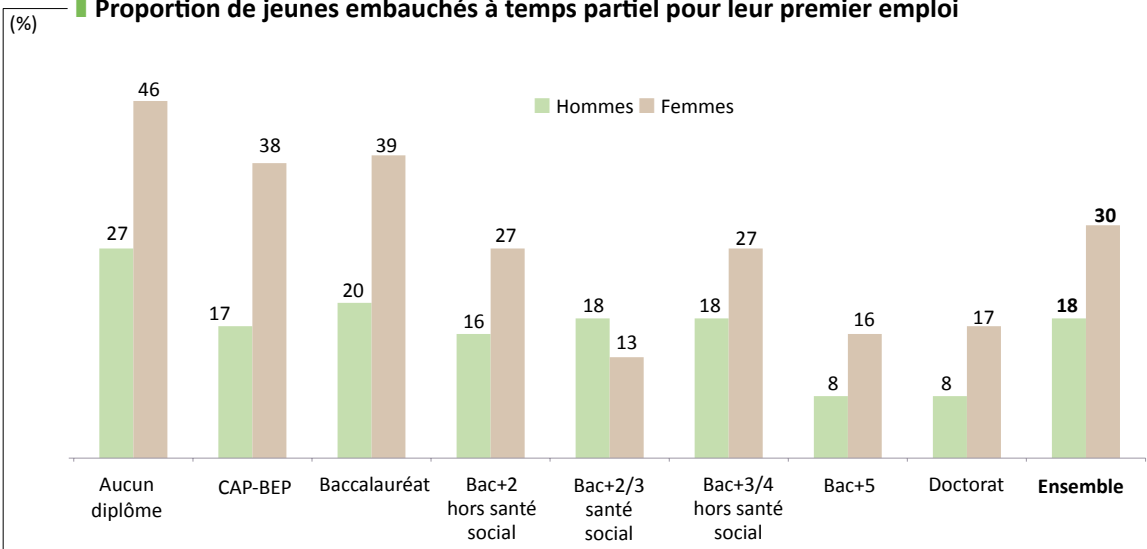
	Principaux contrats au début du premier emploi					Revenu mensuel net médian* à l'embauche	Temps partiel¹
	Non salarié	Autre emploi à durée indéterminée	Intérim	Contrat aidé	Autre emploi à durée déterminée		
(%)							
Aucun diplôme	8	12	22	20	38	1120	35
CAP-BEP	3	20	18	19	40	1200	26
CAP-BEP tertiaire	1	19	13	20	47	1120	37
CAP-BEP industriel	4	21	23	18	34	1230	17
Baccalauréat	3	21	19	16	41	1155	30
Bac pro ou technologique tertiaire	2	21	16	17	44	1120	36
Bac pro ou technologique industriel	3	24	27	13	33	1255	16
Bac général	4	19	14	17	46	1130	34
Bac+2 hors santé social	4	25	17	13	41	1260	21
Bac+2 tertiaire	3	24	13	16	44	1200	25
Bac+2 industriel	5	25	23	10	37	1350	13
Bac+2/3 santé social	8	24	7	1	60	1550	14
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	5	23	14	12	46	1275	23
Bac+2/3 LSH, gestion, droit	7	23	11	14	45	1200	27
Bac+2/3 Maths, sc. et techniques, STAPS	3	25	21	8	43	1410	15
Bac+5 (M2)	5	43	7	5	40	1670	13
Bac+5 LSH, gestion, droit	5	36	6	7	46	1470	20
Bac+5 Maths, sc. et techniques, STAPS	9	43	7	3	38	1700	11
Écoles de commerce ou d'ingénieurs	3	51	8	4	34	2000	5
Doctorat	16	29	2	1	52	2000	14
Ensemble	5	25	15	13	42	1260	24

Champ : ensemble des jeunes ayant occupé un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (636 000 individus).

¹Champ : jeunes salariés au début de leur premier emploi (607 000 individus).

* Le revenu médian est le revenu au-dessus duquel la moitié des jeunes sont rémunérés quel que soit le temps de travail.

■ Proportion de jeunes embauchés à temps partiel pour leur premier emploi



Champ : ensemble des jeunes salariés au début de leur premier emploi (607 000 individus).

Les événements et les temps du parcours d'insertion

48 % des jeunes qui débutent dans l'industrie sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 28 % des débutants dans le secteur de la construction.

► Les **activités spécialisées scientifiques et techniques**

regroupent notamment les activités juridiques et comptables, d'architecture et d'ingénierie, de recherche-développement scientifique, de publicité et études de marché.

► Les **autres activités de services**

regroupent notamment les activités sportives, récréatives et de loisirs, les activités des organisations associatives et les services personnels.

► Pour les **jeunes intérimaires**,

le secteur d'activité pris en compte est celui de l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur première mission d'intérim.

■ La moitié des jeunes ayant travaillé au cours de leurs trois premières années de vie active ont débuté dans quatre principaux secteurs : ceux du commerce, de la santé et de l'action sociale, de l'industrie, et de l'hébergement-restauration. Femmes et hommes ne débutent pas dans les mêmes secteurs. Très majoritaires dans les activités de la santé et de l'action sociale, et de l'enseignement, les femmes sont sous-représentées dans les secteurs d'activité traditionnellement masculins comme l'industrie, la construction, le transport et l'agriculture. Une parité s'observe dans l'hébergement-restauration, les activités spécialisées scientifiques et techniques, l'administration publique et les activités de services administratifs et de soutien, ainsi que dans le commerce.

Les secteurs d'embauche des jeunes varient également selon leur niveau de diplôme et leur spécialité de formation. Les non-diplômés et les diplômés de CAP-BEP obtiennent plus souvent leur premier emploi dans l'industrie, la construction (pour les jeunes issus de spécialités industrielles), le commerce et l'hébergement-restauration. Près de la moitié des bacheliers professionnels tertiaires sont présents dans le commerce-réparation d'automobile et les activités de la santé et action sociale. Plus d'un tiers des diplômés de bac+5 et au-delà ont accédé à l'emploi dans le secteur lié aux activités spécialisées scientifiques et techniques ou celui de l'enseignement.

Les recrutements de débutants ne se font pas aux mêmes niveaux de diplôme selon les secteurs. L'hébergement-restauration et le transport privilégient les jeunes bacheliers. En revanche, dans les secteurs des activités spécialisées scientifiques et techniques, de l'information-communication et de l'enseignement, les premières embauches concernent majoritairement des jeunes diplômés au minimum de niveau bac+5.

Les premières embauches se font très généralement en emploi à durée déterminée. Cette proportion atteint plus de 80 % dans le secteur de l'administration publique et dans le transport. Cependant, trois secteurs font exception, en proposant des emplois à durée indéterminée pour environ la moitié des premières embauches : le secteur de l'information-communication (56 %), les activités scientifiques et techniques (50 %) et l'hébergement-restauration (43 %) bien que au sein de ce secteur les ruptures de contrats soient plus fréquentes. Dans les secteurs de l'industrie et des transports, environ 40 % des premiers recrutements sont en intérim. Les contrats en alternance, qui représentent 7 % des premières embauches, sont relativement plus fréquents dans les secteurs des activités immobilières et des activités financières et d'assurance.

Le temps partiel pour un premier emploi est plus fréquent dans les secteurs de l'hébergement-restauration et de l'enseignement (au moins 40 %). En revanche, l'industrie et la construction, secteurs d'activité à prédominance masculine, y ont moins souvent recours.

2 ■ Secteur d'activité du premier employeur

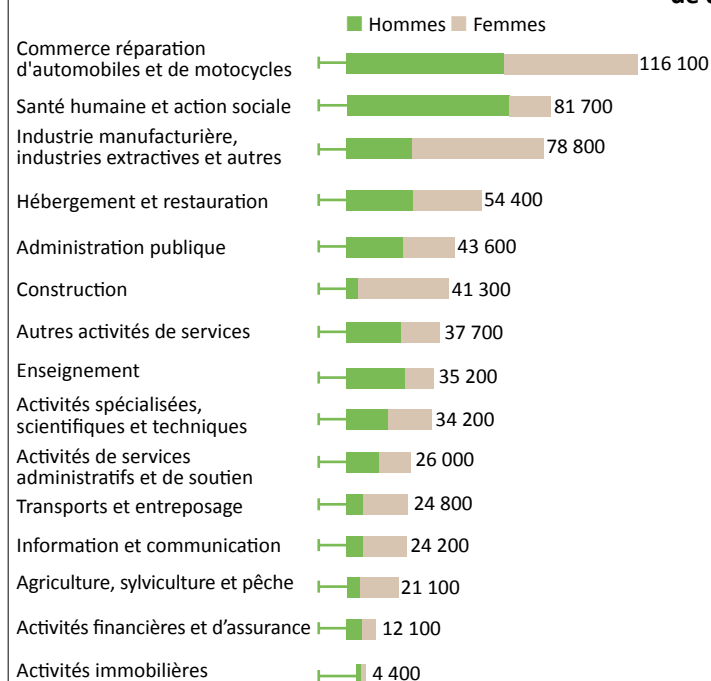
■ Secteur d'activité du premier employeur

	Ensemble	Part de femmes	Part des embauches			
			Emploi à durée indéterminée	Intérim	Autre emploi à durée déterminée	Temps partiel*
(en %)						
Agriculture, sylviculture et pêche	3	28	22	10	68	15
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	12	34	23	41	36	8
Construction	6	13	31	26	42	6
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	18	54	28	17	54	29
Transports et entreposage	4	28	18	39	42	15
Hébergement et restauration	9	50	43	6	51	44
Information et communication	4	29	56	8	36	14
Activités financières et d'assurance	2	56	29	11	58	10
Activités immobilières	1	61	35	5	59	4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5	50	50	6	43	10
Activités de services administratifs et de soutien	4	52	22	18	58	26
Administration publique	7	53	16	5	78	28
Enseignement	6	68	35	1	63	41
Santé humaine et action sociale	13	80	27	4	67	25
Autres activités de services	6	59	25	6	68	37
Ensemble	100	50	29	16	55	24

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (636 000 individus).

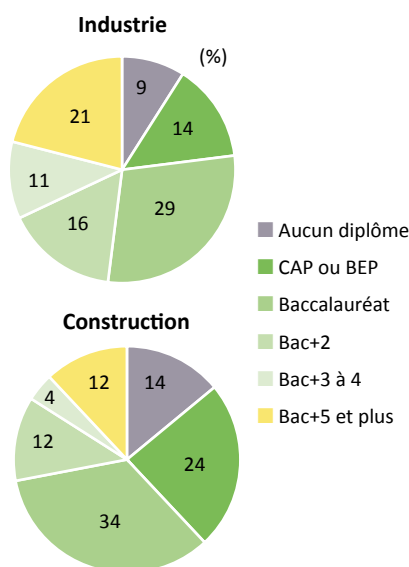
* uniquement pour les emplois salariés (607 000 individus).

■ Nombre de débutants par secteur d'activité



Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours des trois premières années de vie active (636 000 individus).

■ Répartition des jeunes par niveau de diplôme dans deux secteurs d'activité



Champ : jeunes ayant occupé leur premier emploi dans les secteurs de l'industrie (79 000 individus) ou de la construction (41 000 individus).

Les événements et les temps du parcours d'insertion

Le chômage survient souvent de façon précoce dans les trajectoires des jeunes : 37 % y sont confrontés avant même d'avoir occupé un emploi. 22 % des non-diplômés n'ont pu accéder à un premier emploi à l'issue de leurs trois premières années de vie active.

► **Épisode précoce de chômage :**
il s'agit ici du premier épisode de chômage qui précède le premier emploi.

■ 59 % des jeunes de la génération 2013 ont été au moins une fois confrontés au chômage au cours de leurs trois premières années de vie active. 39 % ont même passé au moins six mois dans cette situation. Si on observe peu de différences entre les hommes et les femmes, les proportions varient en revanche fortement selon le niveau de diplôme : 77 % des non-diplômés ont ainsi connu au moins un épisode de chômage au cours de la période. Pour autant, les parcours des jeunes les plus diplômés ne sont pas épargnés. Ainsi, 27 % des jeunes titulaires d'une licence ou d'un M1 ont cumulé au moins six mois de chômage sur trois ans.

Le chômage intervient souvent très tôt dans les trajectoires d'insertion : 66 % des jeunes qui ont connu le chômage y ont été confrontés avant toute expérience d'emploi ; part qui grimpe à 78 % pour les jeunes sans diplômes. La durée de cet épisode précoce de chômage varie avec le niveau de diplôme. Le groupe des jeunes non-diplômés se démarque du reste de la génération : 53 % d'entre eux passent ainsi plus d'un an en recherche d'emploi après avoir quitté l'école, contre 31 % des diplômés du secondaire et 16 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce chômage précoce traduit pour certains jeunes les difficultés qu'ils éprouvent à trouver leur place sur le marché du travail. Ainsi, seuls 78 % des jeunes ayant débuté leur vie active par du chômage voient cet épisode s'achever par une transition vers l'emploi sur la période observée. Sortir d'un épisode précoce de chômage pour prendre un emploi se révèle particulièrement difficile pour les jeunes non-diplômés : 52 % d'entre eux ont connu ce type de transition contre 80 % des diplômés de l'enseignement secondaire et 90 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Les différentes possibilités de formation proposées par les intermédiaires de l'emploi constituent une alternative pour 17 % de ces non-diplômés, alors que 4 % reprennent des études. 5 % ont basculé vers l'inactivité. Cependant, 22 % ne sont pas encore sortis de cet épisode précoce de chômage à la date de l'enquête, et n'ont pu accéder à un premier emploi à l'issue de leurs trois premières années de vie active.

Accéder à un premier emploi après un passage par le chômage plutôt que directement après la sortie de formation initiale altère également le type d'emploi obtenu. Après un épisode précoce de chômage, les statuts d'embauche correspondent plus souvent à des CDD ou de l'intérim, alors que dans le cas d'un accès à l'emploi sans transiter par le chômage, ils correspondent davantage à des emplois non salariés et des emplois à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires). La précarité relative des statuts d'embauche liée à au passage précoce par un épisode de chômage se retrouve à tous les niveaux de diplôme.

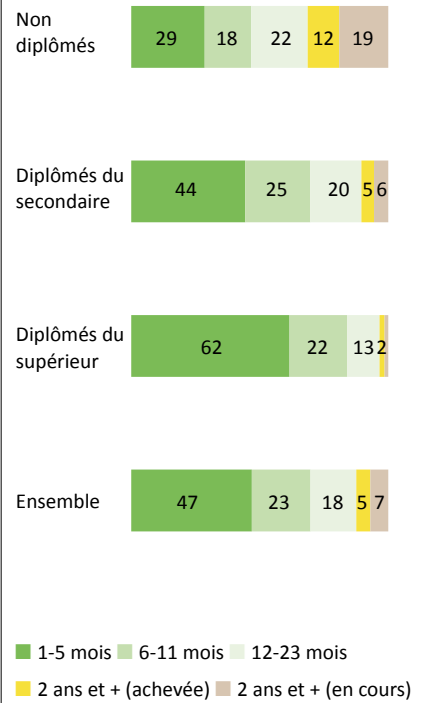
3 ■ Chômage et recherche d'emploi

■ Temps total passé au chômage durant les trois premières années de vie active

	0 mois	De 1 à 5 mois	De 6 à 11 mois	Plus d'un an	Total
Aucun diplôme	23	13	11	53	100
CAP-BEP	29	15	17	39	100
CAP-BEP tertiaire	29	16	18	37	100
CAP-BEP industriel	29	15	16	40	100
Baccalauréat	40	21	16	23	100
Bac professionnel tertiaire	36	19	18	27	100
Bac professionnel industriel	41	20	15	24	100
Bac technologique tertiaire	38	21	18	23	100
Bac technologique industriel	34	21	14	31	100
Bac général	45	22	14	19	100
Bac+2 hors santé social	42	25	15	18	100
Bac+2 tertiaire	39	28	15	18	100
Bac+2 industriel	47	20	15	18	100
Bac+2/3 santé social	71	23	4	2	100
Bac+3/4 hors santé social	48	25	14	13	100
Licence professionnelle	46	27	17	10	100
Autre Bac+3/4 LSH, gestion, droit	47	24	13	16	100
Autre Bac+3/4 Maths, sciences et techniques, STAPS	60	15	11	14	100
Bac+5 (M2)	52	21	15	12	100
Bac+5 LSH, gestion, droit	52	20	16	12	100
Bac+5 Maths, sciences et techniques, STAPS	51	18	14	17	100
Écoles de commerce et d'ingénieur	52	25	15	8	100
Doctorat	68	14	9	9	100
Ensemble	41	20	14	25	100

Champ : ensemble des jeunes de la génération (693 000 individus).

■ Durée de l'épisode de chômage avant le premier emploi (%)

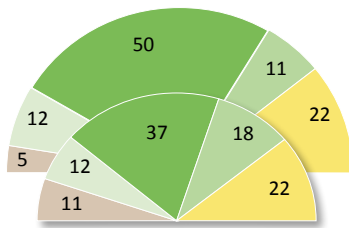


Champ : jeunes ayant connu un épisode précoce de chômage (270 000 individus).

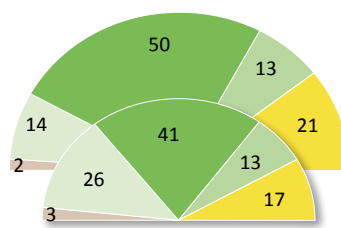
■ Contrat de travail au premier emploi (%)

(%)

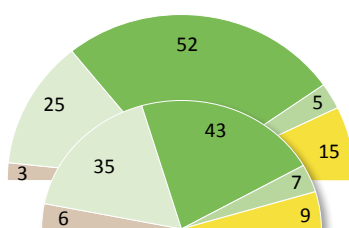
■ Non diplômés



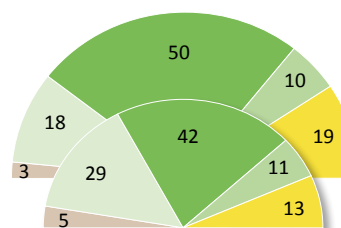
■ Diplômés du secondaire



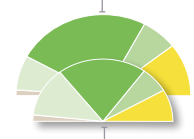
■ Diplômés du supérieur



■ Ensemble



Chômage avant



pas de chômage avant



Note de lecture :
52 % des diplômés du supérieur ayant connu le chômage à la sortie du système éducatif ont d'abord été recrutés en EDD ; c'est le cas de 43 % de ceux qui sont entrés directement dans l'emploi.

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (636 000 individus).

Les événements et les temps du parcours d'insertion

L'intérim a concerné 22 % des jeunes ayant travaillé durant leurs trois premières années de vie active. Ce type de contrat intervient en début de parcours d'insertion et est plus fréquent chez les jeunes sortis du système scolaire à un niveau inférieur ou égal au bac+2.

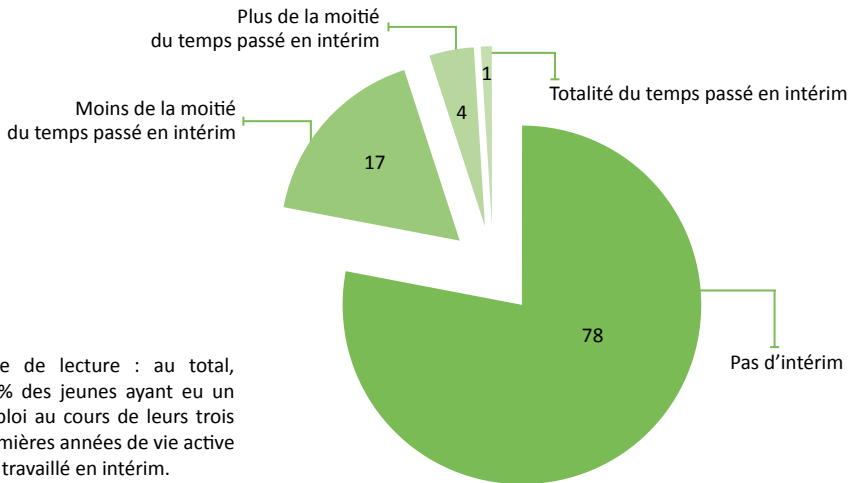
■ Parmi les jeunes de la génération 2013 ayant travaillé durant leurs trois premières années de vie active, 22 % ont effectué au moins une mission d'intérim. L'intérim occupe une place variable dans la trajectoire des jeunes concernés par ce type de contrat : pour 77 %, l'intérim représente moins de la moitié de la durée totale passée en emploi, et pour 5 %, l'unique contrat de travail. Très présent dans les premiers mois suivant la fin de formation initiale, l'emploi intérimaire a constitué la première expérience professionnelle pour 15 % des jeunes qui ont connu au moins un emploi. Après trois années sur le marché du travail, ce statut d'emploi devient marginal et ne concerne que 7 % des emplois occupés en avril 2016.

Le recours à l'intérim varie fortement en fonction du niveau de diplôme. Les sortants dont le diplôme est au plus un bac+2 sont les plus concernés (entre 26 % et 30 %), à l'inverse des docteurs (2 %) ou des diplômés de bac+2/3 en santé social, dans une moindre mesure (11 %).

Ce type de contrat concerne principalement les hommes car il est fréquemment utilisé dans les secteurs d'activité où ils sont majoritaires : plus d'un jeune homme sur quatre a travaillé en tant qu'intérimaire contre une jeune femme sur six. L'écart entre les deux sexes est plus marqué pour les jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur à bac+5 (à l'exception des diplômés de bac+2/3 de la santé et du social). Il s'estompe au-delà. Enfin, ces différences entre femmes et hommes sont plus marquées pour les sortants de niveau inférieur au bac+3 qui exercent leur activité dans les secteurs de l'industrie, de la construction et du transport.

■ Répartition des jeunes selon la part du temps d'emploi qu'ils ont passé en intérim

(%)

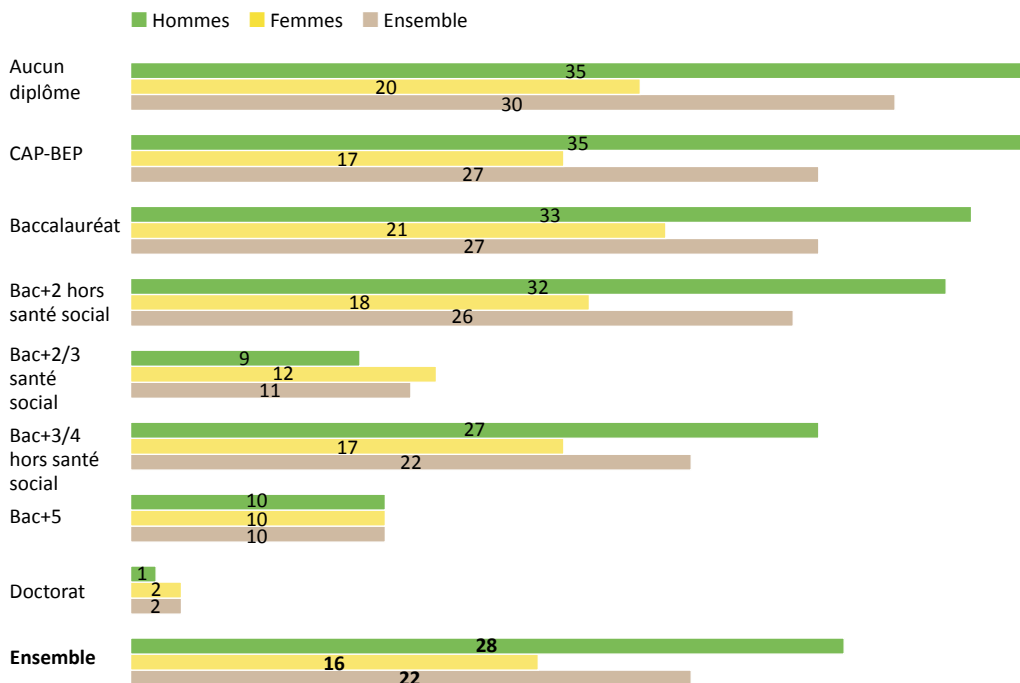


Note de lecture : au total, 22 % des jeunes ayant eu un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active ont travaillé en intérim.

Champ : jeunes ayant eu un emploi au cours des trois premières années de vie active (636 000 individus).

■ Proportion de jeunes ayant travaillé en intérim durant leurs trois premières années de vie active selon le niveau de diplôme

(%)



Champ : jeunes ayant eu un emploi au cours des trois premières années de vie active (636 000 individus).

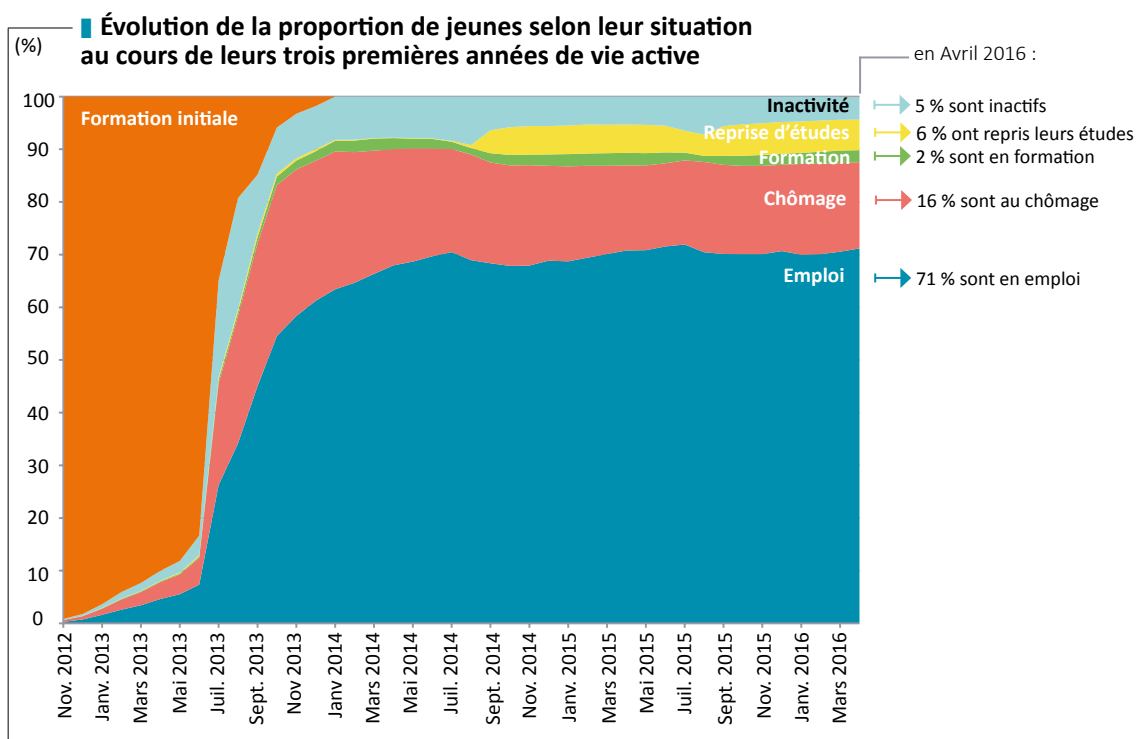
L'enquête Génération 2013

Trajectoires d'entrée dans la vie active

Trajectoires d'entrée dans la vie active

- **L'enquête 2016 auprès de la Génération 2013** permet d'étudier les parcours d'insertion professionnelle des débutants durant les trois premières années qui suivent leur formation initiale. Elle recense mois par mois la situation de chaque jeune, entre emploi, recherche d'emploi, reprise d'études, formation et inactivité.
- Le cheminement de la génération dans son ensemble peut être décrit à l'aide d'un chronogramme global, qui retrace, au fil des mois, l'évolution de la part de jeunes en emploi, au chômage, en formation, etc.
- Afin de se faire une idée de la diversité des parcours individuels, des techniques statistiques permettent d'esquisser un certain nombre de trajectoires-types. Celles-ci visent à la fois à décrire et à quantifier les principaux parcours d'insertion des nouveaux entrants. Sont ainsi regroupés au sein d'une même trajectoire les jeunes qui ont connu des parcours proches. *A contrario*, les parcours seront considérés d'autant plus éloignés qu'ils diffèrent sur un nombre importants de mois au cours des premières années qui suivent la formation initiale. Neuf grands types de parcours d'insertion sont ainsi décrits.

Parmi les jeunes de la génération 2013, dès l'été 2014 près de 70 % occupent un emploi. Cette proportion reste relativement stable par la suite, s'élevant à 71 % en avril 2016. De même, le nombre de jeunes en recherche d'emploi décroît à un rythme très rapide dans la première année qui suit la fin de formation initiale, puis de façon plus modeste mais régulière jusqu'en mars 2015. La part de jeunes au chômage se stabilise alors autour de 16 %. Ces stabilisations relativement rapides des parts de chômage et d'emploi ne signifient pas que le processus d'insertion soit dès lors achevé, il a seulement atteint un premier palier. À ce stade, les conditions d'emploi continuent, elles, de progresser considérablement en direction de ce qui demeure une norme statistique pour les jeunes générations : l'emploi à durée indéterminée et à temps plein.

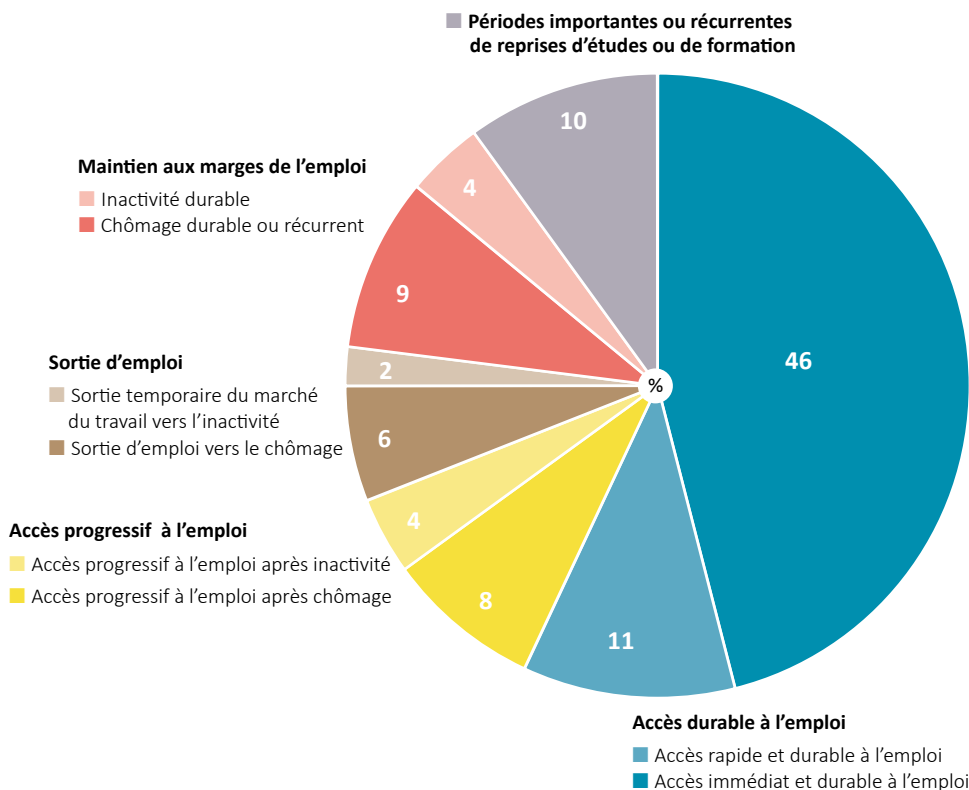


1 ■ Neuf trajectoires - types d'insertion professionnelle

► Neuf trajectoires-types ont été identifiées. Elles ont été regroupées en cinq catégories :

- **Accès durable à l'emploi.** Les deux premières trajectoires, qui rassemblent à elles seules près de 6 jeunes sur 10, rendent compte des parcours d'insertion les plus simples, avec un accès à l'emploi immédiat (46 %) ou rapide (11 %), et un très bon niveau de maintien dans l'emploi par la suite.
- **Accès progressif à l'emploi.** Ces parcours-types rendent compte de cheminements plus lents et progressifs vers l'emploi, celui-ci étant précédé pour les uns par une période de chômage (8 %), pour les autres par une étape d'inactivité (4 %).
- **Sortie d'emploi.** Deux autres trajectoires comportent un accident de parcours notable, avec des transitions de l'emploi vers le chômage dans un cas (6 %), vers un retrait plus ou moins temporaire du marché du travail dans l'autre (2 %).
- **Maintien aux marges de l'emploi.** Ces jeunes connaissent des parcours où le chômage domine (qu'il soit long ou récurrent, 9 %), ou marqués par l'inactivité (4 %).
- **Retours en formation ou aux études.** Parmi les jeunes qui avaient mis fin à leurs études en 2013, 10 % connaissent, dès les années qui suivent, des épisodes durables de formation post-initiale ou de reprises d'études.

Ces trajectoires témoignent de la grande hétérogénéité des parcours des jeunes au moment de s'insérer sur le marché du travail. Pour la majorité d'entre eux, l'accès et le maintien dans l'emploi s'est effectué sans difficultés notables et ils ont peu ou pas été confrontés au chômage. À l'opposé, une frange de jeunes reste longtemps très en marge du marché du travail, ne parvenant qu'épisodiquement à y trouver place. Entre les deux, des expériences variées de transition existent. L'expérience que font les jeunes débutant sur le marché du travail se révèle ici dans sa diversité.



Trajectoires d'entrée dans la vie active

■ ACCÈS DURABLE À L'EMPLOI

■ Accès immédiat et durable à l'emploi



Pour près de la moitié des débutants de la génération 2013 (46 %), le processus d'insertion prend la

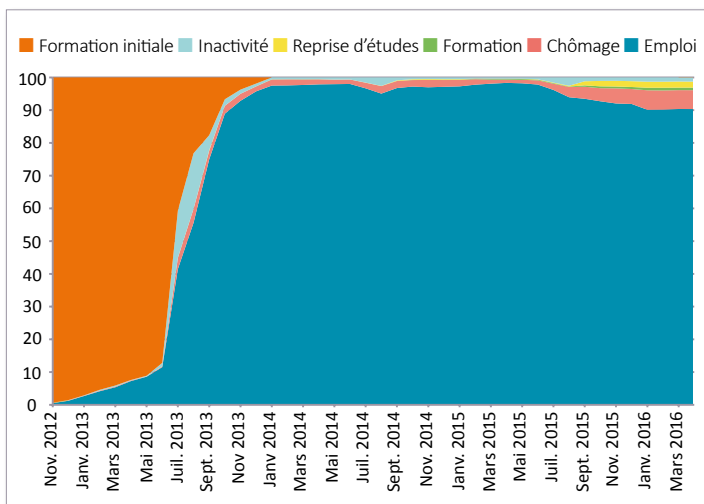
forme d'un accès à la fois immédiat et durable à l'emploi. Dès janvier 2014, 98 % des jeunes concernés par cette trajectoire étaient en emploi.

En moyenne, ils ont enregistré un mois de chômage seulement au cours de ces trois années. Au printemps 2016, plus de 90 % occupent un emploi, et dans près de 4 cas sur 5, cet emploi est à la fois à durée

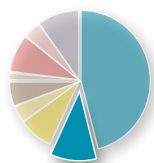
indéterminée et à temps plein ou partiel choisi. Ces trajectoires ne vont pas toutes de pair avec un

employeur unique : 26 % de ces jeunes ont par exemple eu au moins trois emplois différents sur la période.

Les jeunes les plus mobiles ont en moyenne des conditions d'emploi moins favorables : ils sont moins bien rémunérés et accèdent moins souvent aux EDI, à temps plein ou à temps partiel choisi.



■ Accès rapide et durable à l'emploi



11 % des débutants de la génération 2013 ont accédé assez rapidement et durablement à l'emploi. Si en janvier 2014, près de

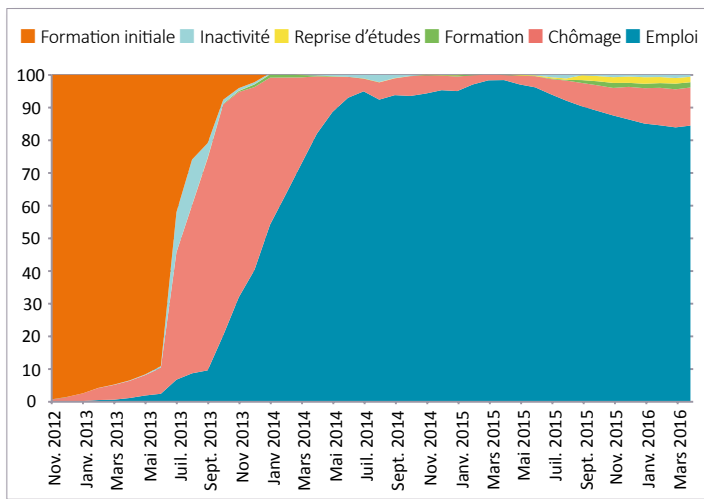
la moitié d'entre eux était encore en recherche d'emploi, cette part se réduit progressivement, de sorte

que dès mi-2014, leur taux d'emploi atteint 95 %. Le temps d'accès au premier emploi s'élève en moyenne à 5 mois, et le temps moyen passé en

recherche d'emploi sur l'ensemble des trois ans est proche de 7 mois.

Cependant, au printemps 2016, seulement 56 % des emplois occupés

par ces jeunes sont à la fois à durée indéterminée et à temps plein (ou à temps partiel choisi), témoignant que le processus d'insertion n'est pas achevé pour tous. Ces jeunes sont aussi un peu plus nombreux (31 %) que ceux du groupe précédent à avoir connu au moins trois employeurs ; eux aussi aboutissent alors à des conditions d'emploi relativement moins favorables.

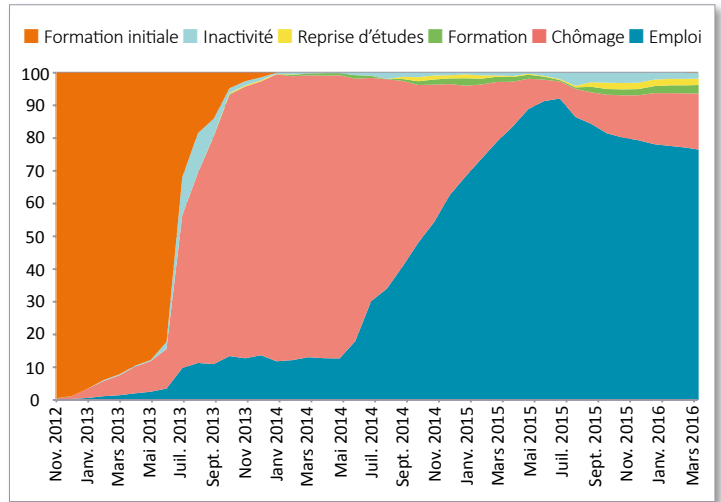


■ ACCÈS PROGRESSIF À L'EMPLOI

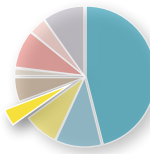
■ Accès progressif à l'emploi après chômage



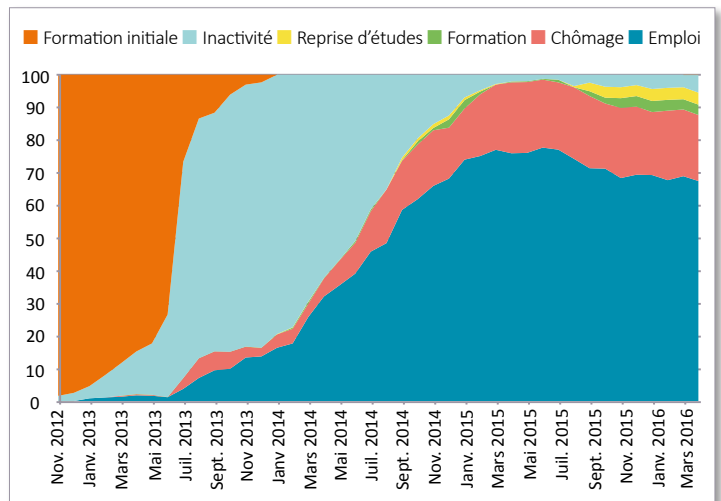
8 % des jeunes de la génération 2013 ont débuté leur parcours par une période de chômage importante avant d'accéder à l'emploi. La moitié d'entre eux met même plus d'un an à accéder à un premier emploi, de sorte que c'est à partir de mi-2014 seulement que le taux d'emploi des jeunes de cette trajectoire-type commence à progresser, pour atteindre 90 % en juin 2015. La stabilité n'est pas acquise pour autant, puisqu'au printemps 2016, la part d'emploi dans ce groupe s'est érodée et plafonne à 76 %, témoignant de la fragilité de cette insertion professionnelle à l'horizon de 3 années. À cette date, moins de 35 % des emplois occupés sont à la fois à durée indéterminée et à temps plein (ou à temps partiel choisi). En moyenne, ces jeunes passent 19 mois en recherche d'emploi, répartis en deux périodes distinctes entre la fin de leur formation initiale et le printemps 2016.



■ Accès progressif à l'emploi après inactivité



4 % des jeunes débutent leur parcours professionnel par un temps d'inactivité avant d'entrer sur le marché du travail (l'inactivité désigne ici les jeunes qui ne sont ni au chômage, ni en formation ou en reprise d'études). En janvier 2014, près de 80 % d'entre eux ne sont ainsi ni en emploi, ni en formation ou reprise d'études, ni en recherche d'emploi. Ces situations d'inactivité se réduisent progressivement pour ne plus être qu'anecdotiques au printemps 2015, date à laquelle plus des trois quarts du groupe occupent un emploi. Là encore, ces formes d'insertion professionnelle différée restent fragiles. Au printemps 2016, 20 % de ces débutants émargent au chômage, tandis qu'un peu plus du tiers des emplois occupés seulement sont exercés à temps plein (ou à temps partiel choisi) et à durée indéterminée. En moyenne, et en cumulé, l'inactivité aura duré un peu moins d'un an sur ces trois premières années. Elle est dans la plupart des cas concentrée sur une seule période initiale, différant d'autant l'entrée de ces jeunes sur le marché du travail.



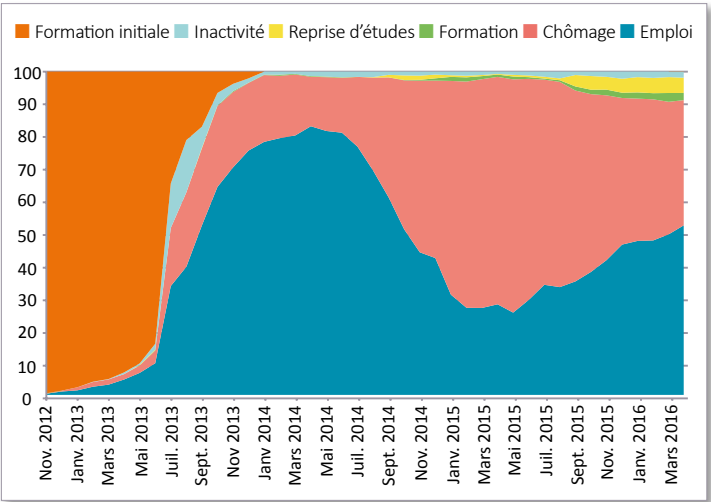
Trajectoires d'entrée dans la vie active

SORTIE D'EMPLOI

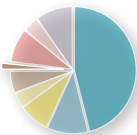
Sortie d'emploi vers le chômage



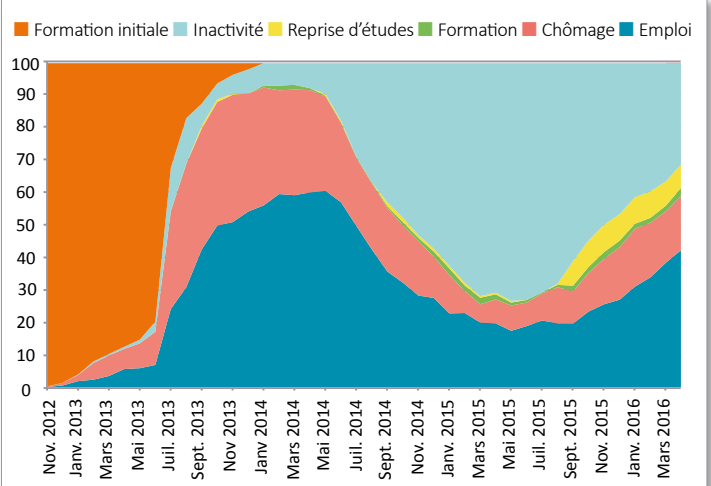
Pour 6 % des jeunes de la génération 2013, la fin de formation initiale a très rapidement abouti à un emploi, en moins de deux mois en moyenne. Cependant, cet emploi ne dure pas, débouchant sur des temps de chômage plus ou moins longs. Au mois de mai 2015, près des trois quarts de ces débutants sont ainsi en recherche d'emploi. Sur les trois années qui suivent leur formation initiale, ils passent en moyenne 15 mois au chômage, et rarement moins d'un an, et ils expérimentent trois épisodes d'emploi distincts. À la mi-2016, le taux d'emploi dans ce groupe a progressé, mais dépasse tout juste 50 %. Par ailleurs, seuls un tiers des emplois occupés sont à durée indéterminée (à temps plein ou temps partiel choisi).



Sortie temporaire du marché du travail vers l'inactivité



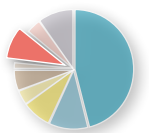
De façon presque symétrique, 2 % des jeunes de la génération 2013 ont connu des parcours débutant par une entrée plutôt rapide sur le marché du travail, émaillée d'un ou plusieurs emplois, souvent brefs, avant. Ces retraits du marché du travail, qui augmentent régulièrement à partir du printemps 2014, peuvent pour partie résulter d'un découragement face aux difficultés rencontrées. En moyenne, ces parcours recèlent 13 mois d'inactivité en cumulé sur les 3 premières années suivant la fin de formation initiale, pour 7 mois de chômage et 13 mois d'emploi. Au printemps 2016, seuls 42 % des jeunes concernés par ce type de parcours occupent un emploi, tandis que 48 % sont au chômage ou en inactivité.



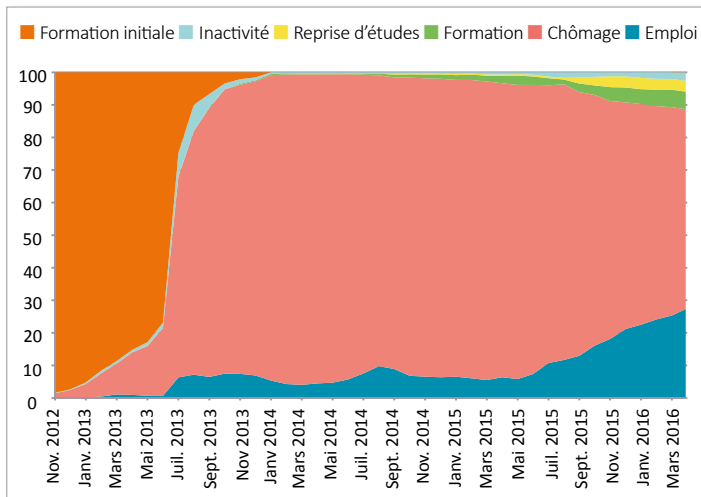
1 ■ Neuf trajectoires - types d'insertion professionnelle

■ MAINTIEN AUX MARGES DE L'EMPLOI

■ Chômage durable ou récurrent



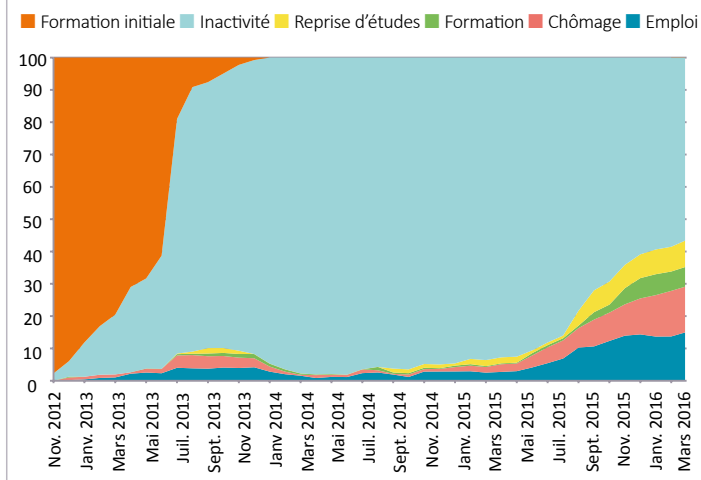
Pour 9 % des jeunes de la génération 2013, les années qui suivent la formation initiale sont dominées par le chômage, qu'il s'agisse d'épisodes récurrents entrecoupés de courts emplois ou de formations brèves, ou d'une recherche d'emploi n'ayant quasiment jamais abouti. En moyenne, ces jeunes ont connu plus de 30 mois de chômage sur la période, pour 4 mois d'emploi seulement. Dans ce groupe, à l'horizon du printemps 2016, 40 % n'ont même jamais occupé d'emploi. Trois ans après la fin de leurs études, seuls un quart sont en emploi, et tout juste 15 % de ces emplois sont à la fois à durée indéterminée et à temps plein ou partiel choisi.



■ Inactivité durable



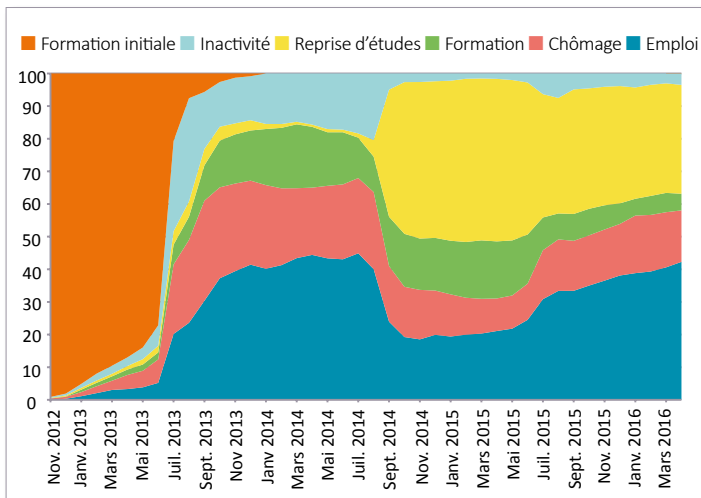
4 % des jeunes de la génération 2013 ont un parcours durablement marqué par l'inactivité, qui représente 31 mois en moyenne sur les trois premières années. Près de 70 % des jeunes ayant connu ce type de parcours n'ont jamais exercé d'emploi sur la période. Au moment de l'interrogation, 15 % occupent un emploi et presque autant en recherchant un. Ces emplois sont massivement à durée déterminée et précaires.



■ RETOUR À LA FORMATION



Enfin, 10 % des jeunes de la génération 2013 ont soit repris des études, soit démarré une formation, et ce pour un temps long, lors des premières années qui suivent la formation initiale. Ces épisodes interviennent dès la première ou la deuxième année pour les formations post-initiales, souvent la deuxième voire la troisième année pour les reprises d'études. Ces jeunes ont passé en moyenne 14 mois dans l'une ou l'autre situation. Si 16 % de ces jeunes n'ont occupé aucun emploi sur la période, dans l'ensemble ils ont passé en moyenne 12 mois en emploi depuis la fin des études. Leurs parcours d'insertion apparaissent bien moins défavorables, et ce dès le départ, que ceux enregistrés par les jeunes des deux groupes précédents. Dès l'hiver 2013, plus de 40 % des jeunes de ce groupe occupaient un emploi.



Trajectoires d'entrée dans la vie active

Les chances d'accéder rapidement et durablement à l'emploi augmentent avec le niveau de diplôme. Près de 40 % des jeunes non-diplômés et 20 % des diplômés de CAP et de BEP connaissent des trajectoires nettement marquées par le chômage et l'inactivité.

► La trajectoire **accès durable à l'emploi** regroupe l'accès immédiat à l'emploi et l'accès rapide et durable à l'emploi.

► La trajectoire **accès progressif à l'emploi** regroupe l'accès progressif à l'emploi après chômage et l'accès progressif à l'emploi après inactivité.

► La trajectoire **maintien aux marges de l'emploi** regroupe le chômage durable ou récurrent et l'inactivité durable.

► La trajectoire **sortie d'emploi** regroupe la sortie d'emploi vers le chômage et la sortie temporaire du marché du travail vers l'inactivité.

■ Durant les trois premières années qui suivent la fin de leurs études, les jeunes les plus diplômés connaissent les trajectoires d'insertion les plus favorables (les trajectoires types sont détaillées p. 34). Les trois quarts des diplômés du supérieur s'inscrivent dans des trajectoires d'accès durable à l'emploi, alors que la moitié des diplômés du secondaire et seulement 21 % des non-diplômés sont dans ce cas. Les moins diplômés connaissent plus souvent des trajectoires de maintien aux marges de l'emploi. Les trajectoires d'accès progressif à l'emploi et de sortie d'emploi concernent l'ensemble des sortants du système éducatif, à des degrés divers. Celles de reprise d'étude ou de formation concernent 10 % des jeunes de cette génération. Elles sont plus fréquentes chez les bacheliers (séries générales et technologiques) et, bien que dans une moindre mesure, chez les non-diplômés et les diplômés de bac+3/4 (hors licence professionnelle et filières santé social).

Parmi les non-diplômés seuls 37 % ont accédé durablement ou progressivement à l'emploi durant leurs trois premières années de vie active. Ils connaissent un véritable éloignement de l'emploi : presque un non-diplômé sur deux s'inscrit dans une trajectoire marquée principalement par le chômage ou l'inactivité.

À niveau de diplôme donné, la spécialité et la voie de formation influencent également les trajectoires d'entrée dans la vie active. Ainsi, 59 % des diplômés de CAP ou BEP par apprentissage sont dans une trajectoire d'accès durable à l'emploi contre 39 % de leurs homologues ayant suivi la voie scolaire. Dans les filières professionnelles de l'enseignement secondaire, les spécialités industrielles mènent également à des trajectoires plus favorables que les spécialités tertiaires.

Parmi les bacheliers professionnels sortis de l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme, ceux qui ont préparé un BTS ou un DUT s'insèrent mieux que ceux qui ont tenté d'obtenir une licence, puisque 69 % des premiers ont accédé durablement à l'emploi contre seulement 44 % des seconds. Les bacheliers de série générale ou technologique en échec dans le supérieur ont, eux, tendance à revenir aux études ou à la formation, puisque près de 20 % s'inscrivent dans cette trajectoire.

Dans l'enseignement supérieur, les diplômés de bac+2/3 santé social bénéficient des meilleures conditions d'insertion : 93 % d'entre eux ont accédé durablement à l'emploi. Même cas de figure pour 81 % des diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce et 83 % des docteurs. Les diplômés de licence professionnelle connaissent également des trajectoires relativement favorables, comparables à celles des diplômés de bac+5. Au niveau des spécialités, avantage à celles dites « scientifiques » puisque 54 % des diplômés de maths, sciences et techniques, santé ou Staps accèdent immédiatement à l'emploi, quand moins de la moitié des diplômés de sciences humaines, gestion et droit y parvient.

2 Trajectoires et formation initiale

Trajectoires d'entrée dans la vie active selon le niveau de diplôme

	%	Accès durable à l'emploi		Accès progressif à l'emploi		Sortie d'emploi	Maintien aux marges de l'emploi	Retour à la formation
		immédiat	rapide	après chômage	après inactivité			
Aucun diplôme		15	6	10	6	9	38	16
CAP-BEP		36	12	11	3	9	20	9
CAP-BEP industriel		37	14	12	3	7	21	6
CAP-BEP tertiaire		34	10	11	3	11	20	11
Baccalauréat		44	10	9	4	9	10	14
Bac professionnel industriel		54	10	9	2	9	9	7
Bac professionnel tertiaire		45	11	10	4	11	9	10
Bac technologique industriel		33	10	9	2	9	16	21
Bac technologique tertiaire		42	9	10	4	10	9	16
Bac général		37	8	7	6	6	11	25
Bac+2 hors santé social		54	14	7	2	11	5	7
Bac+2 industriel		55	13	9	2	10	5	6
Bac+2 tertiaire		53	14	6	2	11	5	9
Bac+2/3 santé social		85	8	0	2	3	1	1
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)		54	13	6	3	6	5	13
Licence professionnelle		61	16	7	3	5	2	6
Autre bac+3/4 LSH, gestion, droit		48	10	6	3	7	8	18
Autre bac+3/4 Math, sciences et techniques, santé, STAPS		54	11	7	2	9	4	13
Bac+5 (M2)		61	15	7	3	6	3	5
Bac+5 hors écoles de commerce et d'ingénieurs		62	12	8	2	7	4	5
Écoles de commerce et d'ingénieurs		60	21	4	4	6	2	3
Doctorat		74	9	6	2	4	3	2
Ensemble		46	11	8	4	8	13	10

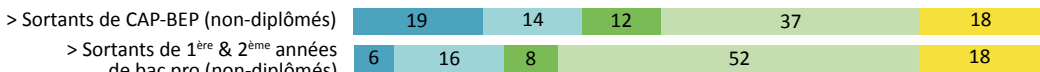
Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Zoom sur certaines trajectoires

%

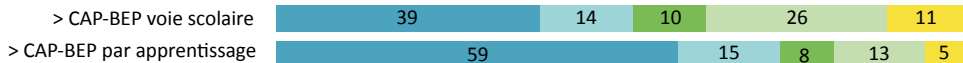
■ Accès durable à l'emploi ■ Accès progressif à l'emploi ■ Sortie d'emploi
■ Maintien aux marges de l'emploi ■ Retour à la formation

Trajectoires de non-diplômés :



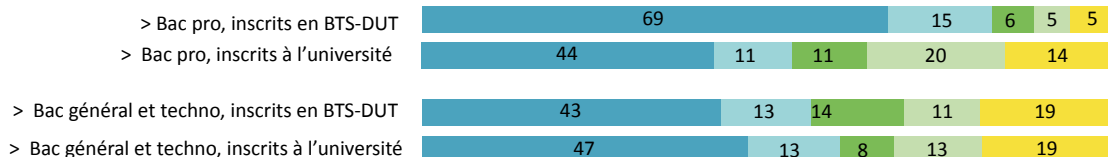
Champ : jeunes sortants non diplômés de CAP ou de 1^{ère} et 2^{ème} année de baccalauréat professionnel (56 000 individus).

Trajectoires des diplômés de CAP-BEP :



Champ : jeunes diplômés de CAP ou de BEP (89 000 individus).

Trajectoires des jeunes sortis non diplômés de l'enseignement supérieur, selon le bac obtenu :



Champ : jeunes non-diplômés de l'enseignement supérieur (69 000 individus).

Trajectoires d'entrée dans la vie active

Au cours de leurs trois premières années sur le marché du travail, près d'un jeune de la génération sur six a accédé rapidement et durablement à l'emploi. Même au niveau bac+5 et doctorat, les enfants de cadres ont plus de chances de s'inscrire dans une trajectoire d'accès durable à l'emploi.

► Est considéré comme **issu d'une famille de cadres**, un jeune dont les deux parents étaient cadres ou exerçaient une profession intellectuelle supérieure au moment où le jeune sortait du système éducatif.

► Est considéré **issu d'une famille d'ouvriers ou d'employés**, un jeune dont les deux parents étaient ouvriers ou employés.

► Est considéré **issu de l'immigration**, un jeune dont les deux parents sont nés à l'étranger.

■ Tous niveaux confondus, 59 % des jeunes femmes et 57 % des jeunes hommes de la génération 2013 accèdent durablement à l'emploi. Leurs trajectoires d'insertion professionnelle sont assez similaires, même si, à niveaux de diplômes comparables, des écarts apparaissent, en défaveur des femmes. Ainsi, 50 % des hommes diplômés de CAP-BEP et 58 % de ceux diplômés de baccalauréat s'inscrivent dans une trajectoire d'accès durable à l'emploi contre respectivement 44 % et 50 % pour les femmes. Cet avantage persiste aussi chez les diplômés de bac+3/4 hors santé social, où les jeunes hommes s'inscrivent plus souvent que les femmes dans ces trajectoires. À l'inverse, pour les diplômés de BTS-DUT et autres bac+2, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à accéder durablement à l'emploi. Par ailleurs, dans l'ensemble, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à reprendre leurs études ou suivre une formation, notamment chez les diplômés de niveau V ou IV.

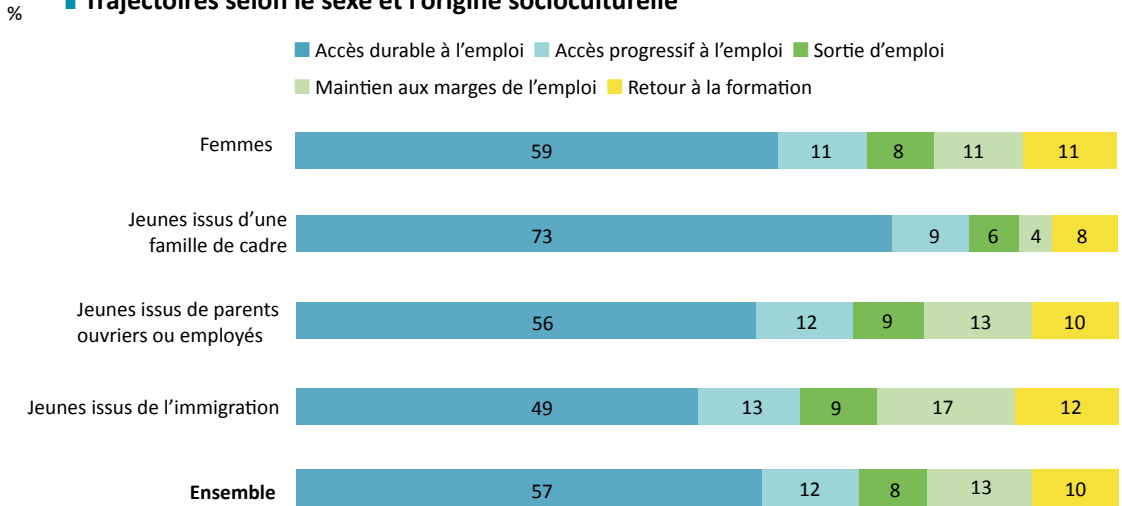
L'impact de l'origine sociale sur le diplôme se répercute ensuite sur les trajectoires d'insertion professionnelle. Les jeunes dont les deux parents sont cadres ont des trajectoires nettement plus avantageuses. Sur l'ensemble de la génération, 73 % d'entre eux accèdent durablement à l'emploi et seulement 4 % restent aux marges de l'emploi. Ces proportions sont respectivement de 56 % et 13 % pour les jeunes dont les deux parents sont ouvriers ou employés. Le diplôme ne gomme pas ces différences liées à l'origine sociale. Même aux niveaux les plus élevés de l'enseignement supérieur (M2, grandes écoles et doctorat), les enfants de cadres ont plus de chances de s'inscrire dans les trajectoires d'accès durable à l'emploi. Seule exception, le niveau L3/M1, où ces derniers accèdent moins souvent à ces trajectoires, mais sont plus représentés dans celles marquées par un retour en formation. Par ailleurs, l'origine socioculturelle joue peu sur les conditions d'insertion des diplômés de bac+2/3 en santé social.

À tous les niveaux de sortie, quel que soit leur sexe, les jeunes issus de l'immigration (14 % de la génération) connaissent des débuts de vie active plus chaotiques que les autres. Ils sont moins nombreux à accéder durablement à l'emploi et ont davantage suivi une trajectoire aux marges de l'emploi, marquée par un chômage durable ou l'inactivité.

Qu'ils soient ou non issus de l'immigration et quelle que soit leur origine sociale, les titulaires d'un bac+2 ou d'un bac+3 de la santé ou du social connaissent des parcours d'insertion plus favorables : plus de 9 jeunes sur 10 s'inscrivent dans une trajectoire d'accès durable à l'emploi.

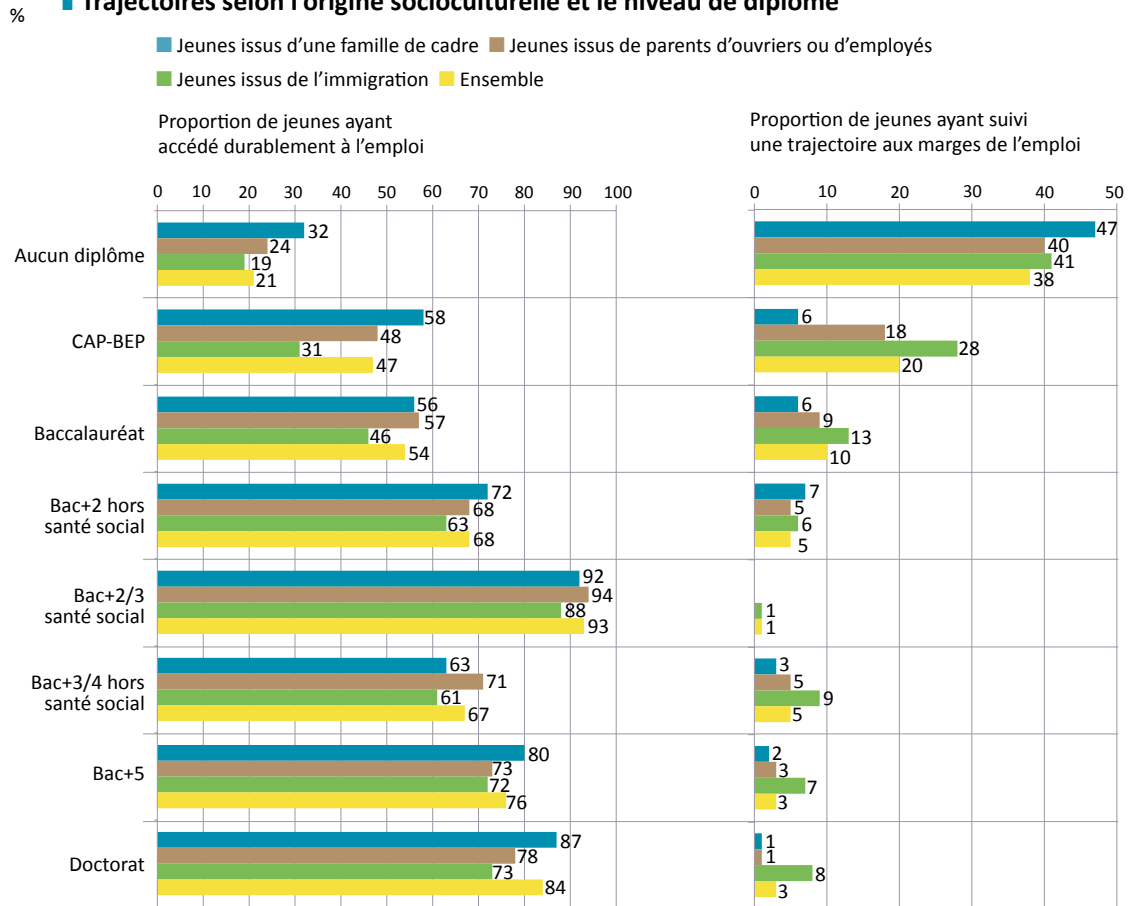
3 Trajectoires, sexe et origine socioculturelle

Trajectoires selon le sexe et l'origine socioculturelle



Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Trajectoires selon l'origine socioculturelle et le niveau de diplôme



Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Trajectoires d'entrée dans la vie active

Selon leur région de formation, les jeunes connaissent des conditions d'insertion contrastées. En France métropolitaine, le taux de chômage trois ans après la sortie de formation initiale varie de 13 % en Bretagne à 26 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et il atteint 43 % dans les départements et régions d'Outre-Mer.

► **La région de formation** est celle dans laquelle est localisé le dernier établissement de formation que le jeune a fréquenté avant sa sortie du système éducatif, c'est-à-dire durant l'année scolaire 2012-2013.

► **Le revenu médian** est le revenu au-dessus duquel la moitié des jeunes sont rémunérés, quel que soit leur temps de travail. Il s'agit de la rémunération nette mensuelle, primes incluses.

► **Le taux de chômage** correspond à la part des chômeurs parmi les actifs, c'est-à-dire les jeunes en emploi ou au chômage.

► **L'accès durable à l'emploi** fait référence aux trajectoires-types présentées p. 36.

■ L'analyse des indicateurs d'insertion des jeunes ayant achevé leurs études en 2013 conduit à distinguer quatre catégories de régions.

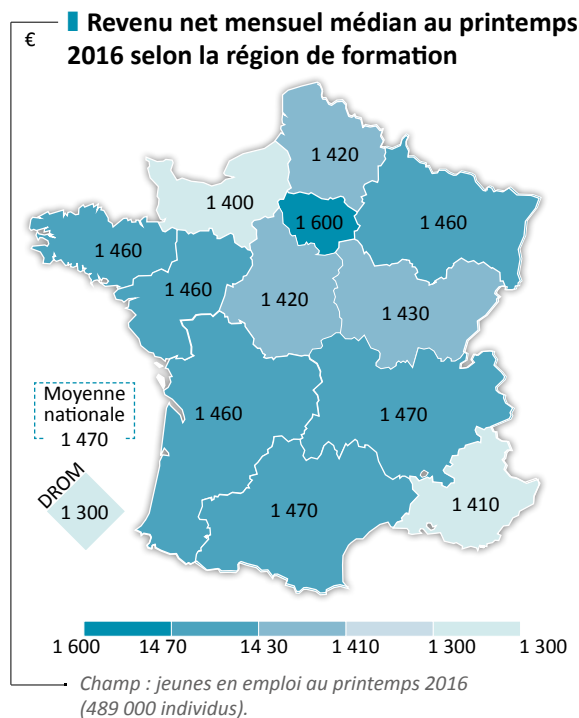
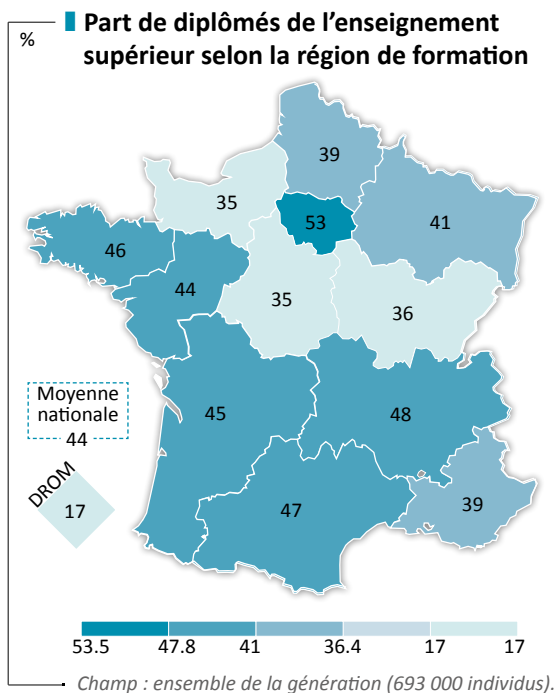
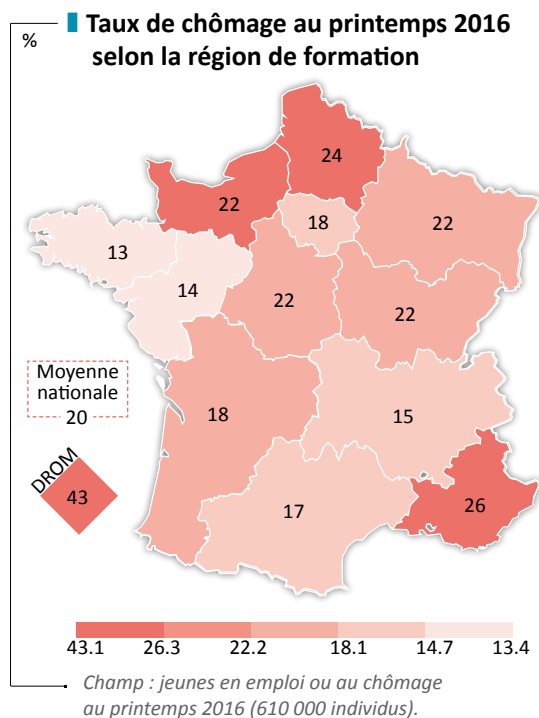
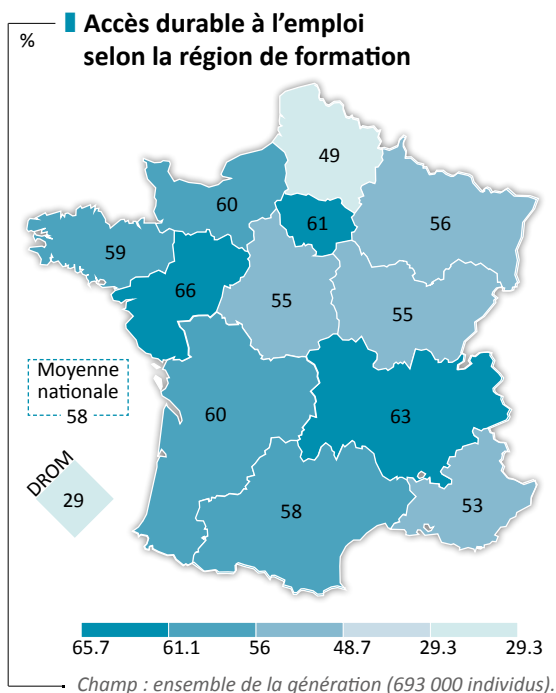
L'Ile-de-France constitue une catégorie à elle-seule. Elle accueille la part la plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur (53 %, contre 44 % en moyenne nationale). Le revenu mensuel net médian des franciliens est de 1 600 €, sensiblement au-dessus des autres régions. Autre corollaire de la forte proportion de hauts diplômés, le taux de chômage à trois ans des jeunes formés en Ile-de-France est parmi les plus faibles (18 %). Leurs conditions d'entrée sur le marché du travail sont un peu meilleures : 61 % connaissent un accès durable à l'emploi contre 58 % pour l'ensemble des jeunes de la génération.

Le deuxième groupe se compose de cinq régions qui présentent les signes d'une insertion assez favorable : il s'agit des Pays de la Loire, de la Bretagne, de la Nouvelle Aquitaine, de l'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ces régions, la part des diplômés du supérieur dépasse la plupart du temps la moyenne nationale, variant de 44 % en Bretagne à plus de 47 % en Occitanie ou en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela explique pour partie les taux de chômage relativement bas, plus faibles même que pour les sortants d'Ile-de-France : Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Bretagne enregistrent les taux minimum (inférieurs à 15 %). Les revenus médians se situent autour des 1 460 €, au niveau de la moyenne nationale. Les parts des jeunes accédant durablement à l'emploi sont parmi les plus élevées : 63 % en Auvergne-Rhône-Alpes, 66 % dans les Pays de la Loire.

Une troisième catégorie réunit des régions où les jeunes rencontrent davantage de difficultés d'insertion. En Normandie, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et Provence-Côte d'Azur, le taux de chômage à trois ans dépasse les 20 %. Il atteint même 24 % dans les Hauts-de-France et 26 % en Paca. Par ailleurs, dans ces régions, les jeunes accèdent moins souvent durablement à l'emploi : ils sont moins de 50 % à connaître un accès durable à l'emploi dans les Hauts-de-France, et 53 % en Paca. Dans ce groupe, la part des diplômés du supérieur y est plus basse qu'ailleurs, et explique, pour partie, les difficultés rencontrées par les jeunes. C'est en Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et dans le Centre-Val de Loire qu'elle est la plus faible (entre 35 et 36 %). En revanche, les rémunérations se situent très près de la moyenne, le revenu médian variant assez peu d'une région à l'autre (hormis dans le cas francilien).

Enfin, les départements et régions d'outre-mer (Drom) constituent une quatrième catégorie très atypique. Ils comptent très peu d'établissements d'enseignement supérieur, ce qui explique le fait que seuls 17 % des sortants de Drom en sont diplômés. Les conditions d'insertion y sont particulièrement difficiles : seuls 29 % accèdent durablement à l'emploi et au printemps 2016, leur taux de chômage s'élève à 43 %.

4 ■ Insertion et région de formation



L'enquête Génération 2013

Mobilités dans l'emploi

Mobilités dans l'emploi

Les jeunes sortants sans diplôme connaissent des parcours relativement plus chaotiques au cours de leurs trois premières années de vie active, tant en termes de nombre de changements d'employeur que de durée des séquences d'emploi. Les emplois dans le secteur public conservent la cote auprès des jeunes.

► Une **séquence d'emploi** est une période d'une durée minimale d'un mois et sans interruption passée par un individu chez un même employeur.

■ Plus de neuf jeunes sur dix accèdent au moins à un emploi entre leur sortie du système éducatif et le printemps 2016. Toutefois, des inégalités existent en fonction des parcours scolaires, puisque trois jeunes non diplômés sur dix n'y parviennent pas du tout en trois ans. La durée moyenne passée en emploi est de 16 mois. Sur la même période, 35 % de jeunes n'ont connu qu'un seul emploi. La mobilité professionnelle la plus fréquente concerne les bacheliers et les titulaires d'un BTS ou DUT avec respectivement 62 % et 68 % de jeunes passés par au moins deux emplois – 37 % de ces derniers en connaissant même trois ou plus. Les diplômés de grandes écoles, de doctorat et d'un bac+2/3 en santé social connaissent les situations les plus stables, tant en termes de nombre de séquences d'emploi que de temps moyen passé en emploi par séquence (environ 22 mois). Ce dernier indicateur montre bien le lien entre diplôme et expérience effective en emploi, puisque les jeunes sortants sans diplôme ont connu des séquences d'emploi en moyenne deux fois moins longues que les diplômés d'un doctorat par exemple.

La répartition des emplois des jeunes dans les différents secteurs d'activité est clivée selon le sexe. À l'embauche, les secteurs de la santé et de l'action sociale et du commerce-réparation automobile sont les premiers employeurs chez les femmes. Pour les hommes, ce dernier secteur et celui de l'industrie manufacturière représentent un tiers des premières embauches. Toutefois, l'importance de ces secteurs diminue au cours des trois ans pour l'ensemble de la cohorte, alors que le secteur de la santé et de l'action sociale progresse.

Au fil des trois premières années de vie active, la structure sectorielle des emplois se déforme assez peu, bien que le taux de maintien des jeunes au sein du même secteur entre l'embauche et la situation à trois ans soit variable d'un secteur à l'autre. Parmi les jeunes dont le premier emploi est dans le secteur de la santé humaine-action sociale, 85 % y travaillent encore au terme des 3 ans. En revanche, le transport maintient moins de la moitié de ses salariés, tout comme les activités de services administratifs et de soutien (peu rémunératrices). Globalement, la part de l'emploi public ou parapublic, c'est-à-dire l'administration, l'enseignement et le secteur sanitaire et social, croît sur la période, au détriment de secteurs traditionnels d'insertion tels que le commerce ou l'hôtellerie-restauration.

1 Mobilités professionnelles

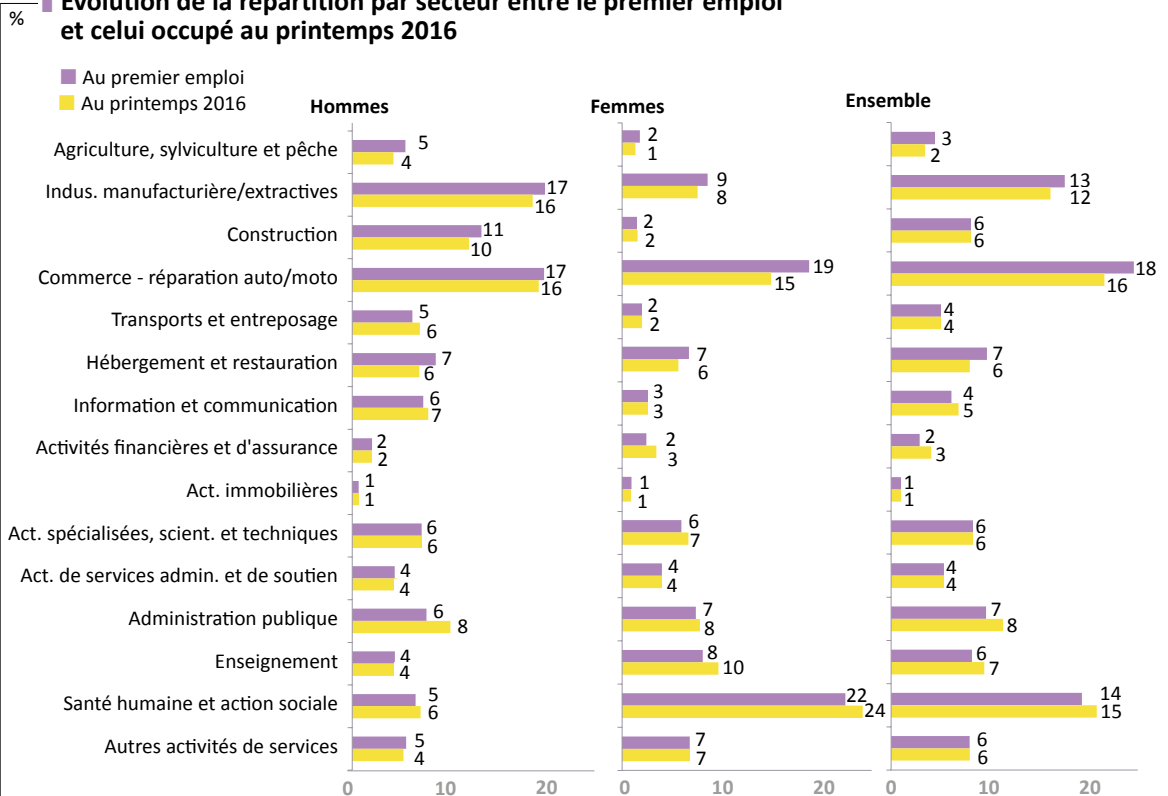
Mobilités au cours des trois premières années de vie active

	%	Nombre de séquences d'emploi depuis la sortie du système éducatif*					Durée moyenne d'une séquence (en mois)**
		Aucune	1	2	3 ou plus	Total	
Aucun diplôme		30	32	19	19	100	12
CAP-BEP		9	36	27	28	100	14
Baccalauréat		6	32	29	33	100	15
Bac professionnel		5	32	30	33	100	16
Bac technologique		5	35	25	35	100	15
Bac général		10	31	30	29	100	14
Bac+2 hors santé social		2	30	31	37	100	16
Bac+2/3 santé social		0	45	28	27	100	22
Bac+3/4 hors santé social		3	35	31	31	100	17
Licence professionnelle		0	36	34	30	100	18
Autre bac+3/4		6	34	29	31	100	16
Bac+5 (M2)		2	43	31	24	100	19
Bac+5 hors écoles de commerce ou d'ingénieurs		2	39	30	29	100	18
Écoles de commerce ou d'ingénieurs		1	49	33	17	100	21
Doctorat		2	50	33	15	100	23
Ensemble		8	35	28	29	100	16

Champ : *ensemble de la génération pour le nombre de séquences (693 000 individus),

** jeunes ayant occupé au moins un emploi pour la durée moyenne d'une séquence (636 000 individus).

Évolution de la répartition par secteur entre le premier emploi et celui occupé au printemps 2016



Champ : jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

Mobilités dans l'emploi

La progression annuelle médiane des revenus des jeunes de la génération 2013, entre le premier et l'emploi occupé trois ans après la fin des études, s'établit à 4,2 %. La mobilité en début de vie active favorise les progressions salariales.

■ Les revenus salariaux des jeunes entrant sur le marché du travail demeurent fortement corrélés au niveau de diplôme, mais également à la spécialité. Lors de leur premier emploi, au regard de leur salaire médian, les diplômés de doctorat ou d'une grande école gagnent 68 % de plus que les bacheliers et 78 % de plus que les non-diplômés. Au fil du temps, ces écarts s'accroissent : au printemps 2016, ils sont respectivement de 80 % et 95 %. Les écarts de rémunération entre niveaux de diplôme sont encore plus saillants parmi les femmes. Parmi les diplômés de l'enseignement secondaire, les bacheliers professionnels de l'industrie sont les mieux rémunérés ; pour des niveaux d'études de 2 à 3 ans post-bac, les professionnels de la santé et du social perçoivent des revenus supérieurs à ceux des titulaires de BTS/DUT ou d'une licence professionnelle (même en maths science et technique, les mieux lotis) ; au niveau bac+5 et au-delà (y compris les grandes écoles) les docteurs en santé apparaissent les plus avantagés.

► Une **mobilité professionnelle** correspond à un changement d'entreprise ou d'établissement employeur ou bien à une interruption d'activité suivie d'une reprise d'emploi (chez le même employeur ou non).

La mobilité professionnelle en début de vie active va de pair avec une plus forte progression salariale. Les jeunes qui ont connu au moins deux employeurs ont vu cette dernière augmenter entre le premier et l'emploi à trois ans de 5,8 % en taux de croissance annuel médian contre 2,5 % pour leurs homologues non mobiles. Les progressions sont les plus fortes pour les docteurs et les bacs+3/4 hors santé social. Toutefois, il s'agit de relativiser ces progressions compte tenu des salaires initiaux systématiquement inférieurs parmi les futurs mobiles, quel que soit le niveau de diplôme.

Les niveaux de rémunération dépendent également des secteurs d'activités. Qu'ils soient industriels ou tertiaires, certains emplois confèrent d'emblée de bonnes rémunérations. C'est le cas dans les métiers de l'information et de la communication ou les activités scientifiques et techniques. En revanche, pour les emplois de l'hébergement et de la restauration, du commerce ou de l'administration, c'est l'inverse.

Enfin, pour les jeunes qui ont passé plus de la moitié de leur temps en emploi entre la fin de formation et le printemps 2016, les progressions annuelles médianes sont d'ampleurs comparables quelle que soit la durée de l'expérience effective d'emploi (proches de 4 % par an). Les jeunes femmes bénéficient de progressions légèrement plus fortes entre le premier et le dernier emploi effaçant une partie du désavantage salarial qu'elles subissent au premier emploi.

2 ■ Début de carrière salariale

■ Évolution du revenu médian net mensuel

	Hommes		Femmes	
	Premier revenu	Revenu au printemps 2016	Premier revenu	Revenu au printemps 2016
(€)				
Aucun diplôme	1 140	1 270	910	1 140
CAP-BEP	1 260	1 350	1 130	1 200
Baccalauréat	1 240	1 400	1 120	1 230
Bac+2 hors santé social	1 350	1 500	1 200	1 350
Bac+2/3 santé social	1 550	1 780	1 560	1 710
Bac+3/4 (L, M1)	1 390	1 680	1 220	1 490
Bac+5 (M2)	1 700	2 000	1 500	1 730
Grandes écoles	2 100	2 400	1 900	2 200
Doctorat	2 170	2 530	1 990	2 400
Ensemble	1 350	1 500	1 270	1 450

Champ : jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

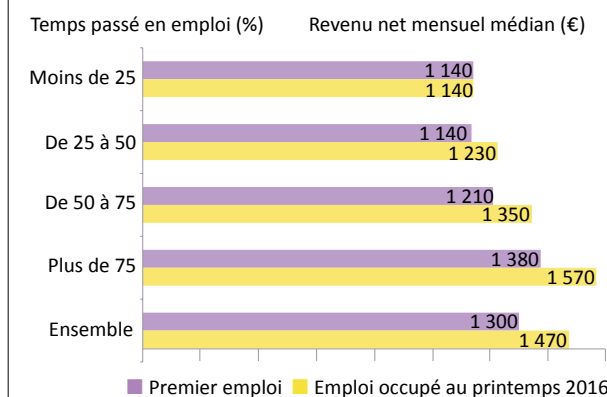
■ Évolution du revenu et secteur d'activité

	Premier revenu net mensuel médian	Taux de croissance annuel médian*
	(en €)	(en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	1 280	1,1
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	1 530	3,2
Construction	1 400	4,5
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	1 200	4,7
Transports et entreposage	1 450	4
Hébergement et restauration	1 120	5,8
Information et communication	1 730	4,3
Activités financières et d'assurance	1 510	4,9
Activités immobilières	1 380	4,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 600	4
Activités de services administratifs et de soutien	1 300	5,2
Administration publique	1 280	2,1
Enseignement	1 480	4
Santé humaine et action sociale	1 480	2,7
Autres activités de services	1 190	2,1

Champ : ensemble des jeunes travaillant dans le même secteur d'activité au premier emploi et dans l'emploi occupé au printemps 2016 (319 000 individus).

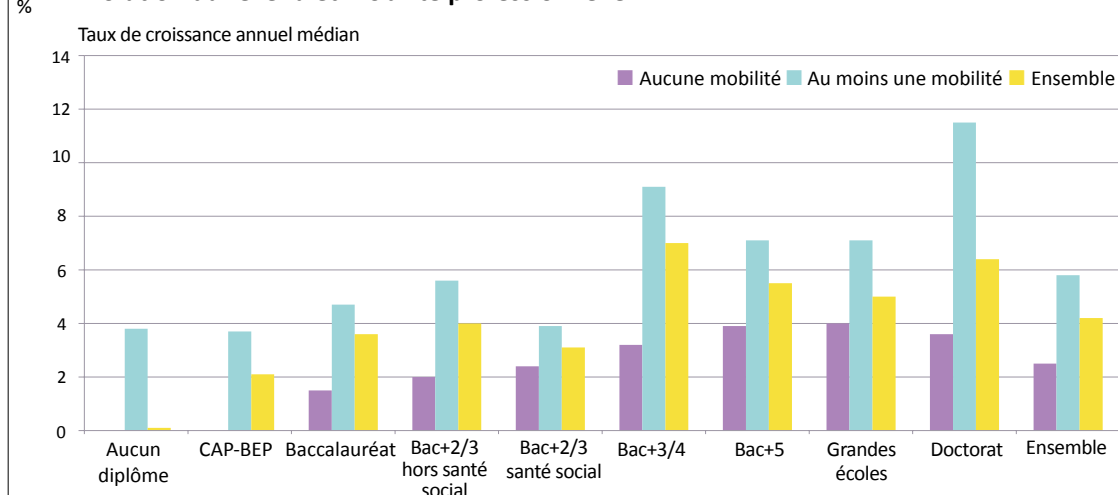
*Le taux de croissance annuel médian se réfère uniquement aux périodes où l'individu est en situation d'emploi. Ce mode de calcul permet de neutraliser l'effet des différentes durées passées en emploi sur l'évolution des revenus.

■ Évolution du revenu et temps passé en emploi



Champ : jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

■ Évolution du revenu et mobilité professionnelle



Champ : jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

Mobilités dans l'emploi

Entre leur premier emploi et celui occupé au printemps 2016, 20 % des jeunes ont connu une mobilité socioprofessionnelle ascendante et 8 % une mobilité descendante. Environ 18 % des jeunes en emploi trois ans après la fin de leurs études ont accédé au statut de cadre.

► L'analyse concerne uniquement les jeunes ayant occupé au moins un emploi entre leur sortie du système éducatif et le printemps 2016.

► Afin d'étudier les **promotions et déclassements** au regard des catégories socioprofessionnelles, ces dernières sont regroupées dans les quatre niveaux d'emploi suivants, rangés par ordre décroissant : les cadres, les professions intermédiaires, les ouvriers et employés qualifiés, et les ouvriers et employés non qualifiés. Les agriculteurs et indépendants sont exclus de cette classification.

Une **mobilité socioprofessionnelle ascendante** correspond au passage d'un niveau d'emploi à un autre plus élevé.

Une **mobilité socioprofessionnelle descendante** correspond au passage d'un niveau d'emploi à un autre inférieur.

■ À la sortie du système éducatif, de nombreux jeunes acceptent un emploi d'attente n'ayant que peu de rapport avec leur formation et/ou leurs aspirations. Ensuite, au cours des premières années d'activité, les mobilités professionnelles sont nombreuses, tant au sein de la première entreprise qu'en dehors. Par ailleurs, entre le premier emploi et celui occupé en fin de troisième année de vie active, la part des jeunes occupant un emploi non qualifié d'ouvrier ou d'employé diminue de 7 points. À l'inverse, la proportion de jeunes cadres progresse de 3 points et celle des professions intermédiaires de 2 points. Il s'agit là d'un solde entre des mobilités socioprofessionnelles ascendantes, fréquentes, et des mobilités socioprofessionnelles descendantes dont le nombre n'est pas négligeable. Ainsi, 20 % des jeunes ont bénéficié d'une « promotion » entre leur premier emploi et celui qu'ils occupent après trois ans de vie active. Ces « promotions » ont même concerné environ un quart des titulaires d'un bac+2 à +4 (hors santé social). *A contrario*, 8 % des jeunes de la génération ont subi un « déclassement », c'est-à-dire qu'ils occupent en fin de période un niveau d'emploi en-deçà de celui correspondant à leur premier poste. C'est notamment le cas de 10 % de ceux qui ont débuté comme cadres et de 13 % de ceux qui ont débuté comme professions intermédiaires.

En fin de troisième année de vie active, le statut de salarié constitue la norme d'un point de vue statistique. Les installations précoces « à son compte » sont rares. Seulement 2 % des jeunes de la génération sont travailleurs indépendants, agriculteurs compris.

En début de carrière, la position socioprofessionnelle des jeunes salariés de la génération 2013 reste largement déterminée par leur niveau de formation. Lorsqu'ils sont en emploi, les non-diplômés et les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ont plus de quatre chances sur cinq d'être ouvrier ou employé. À l'inverse, ceux qui ont un diplôme d'école d'ingénieurs ou de commerce, ou un master 2 ont près de six chances sur dix d'occuper une position de cadre. C'est aussi le cas de 92 % des docteurs. Entre ces deux extrêmes, les professions intermédiaires constituent l'horizon le plus probable des jeunes titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 à bac+4.

Au sein de la génération 2013, la répartition sexuée des emplois demeure marquée : 33 % des jeunes hommes qui occupent un emploi au printemps 2016 sont ouvriers contre seulement 7 % des jeunes femmes. Plus d'une femme sur trois occupe des fonctions d'employée et une proportion équivalente une profession intermédiaire. Globalement plus diplômées, les femmes n'accèdent pour autant pas plus souvent au statut de cadre que les hommes (18 % contre 19 %).

Ici, la répartition de Bruno Chenu (2001) a été utilisée et actualisée (dans la PCS de 2003) pour distinguer les employés qualifiés et non qualifiés.

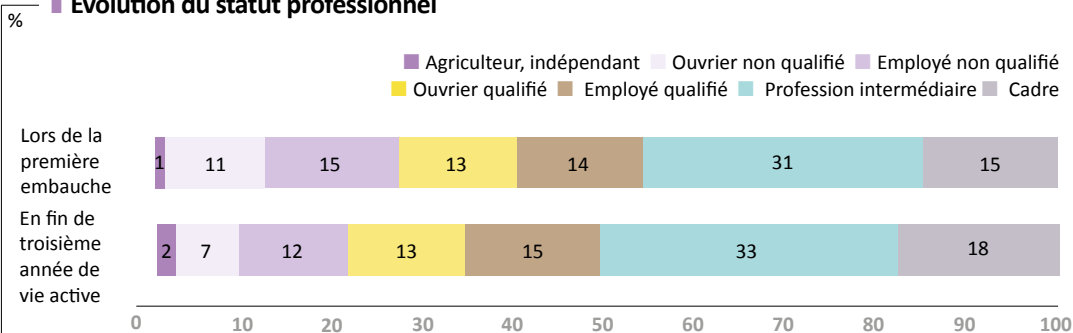
3 Évolutions professionnelles

■ Niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle au printemps 2016

	Agriculteur ou travailleur indépendant	Ouvrier	Employé	Profession Intermédiaire	Cadre
%					
Aucun diplôme	3	44	37	15	1
CAP-BEP	2	48	37	13	0
Baccalauréat	2	27	42	26	3
Bac+2 hors santé social	3	16	31	44	6
Bac+2/3 santé social	0	1	2	96	1
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	2	6	22	53	17
Bac+5 (M2)	2	1	6	32	59
Doctorat (D)	1	0	0	7	92
Ensemble	2	20	27	33	18

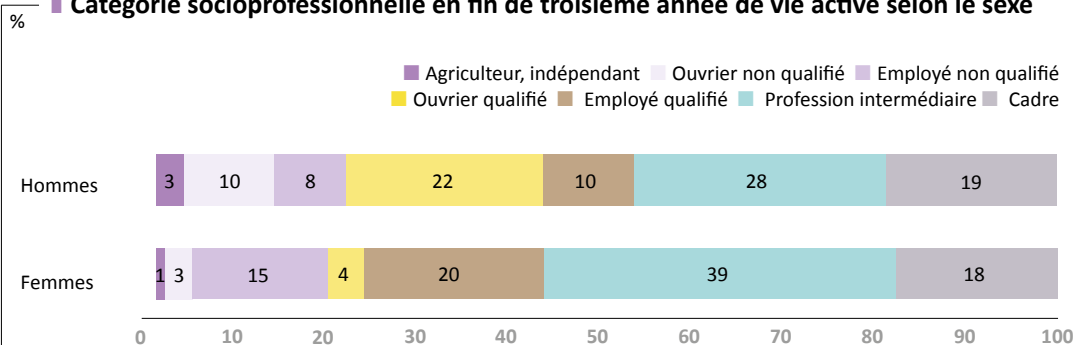
Champ : ensemble des jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

■ Évolution du statut professionnel



Champ : jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

■ Catégorie socioprofessionnelle en fin de troisième année de vie active selon le sexe



Champ : jeunes en emploi au printemps 2016 (489 000 individus).

Trois ans après ...

Trois ans après leur entrée sur le marché du travail, 71 % des jeunes sont en emploi, 17 % au chômage, 7 % ont repris des études ou sont en formation et 5 % sont inactifs.

■ Les jeunes sortis du système éducatif en 2013, arrivant sur un marché du travail marqué par une conjoncture économique relativement plus favorable, connaissent une meilleure insertion que leurs homologues sortis en 2010. Trois ans après, ils sont plus fréquemment en emploi et moins souvent au chômage. Les sortants de l'enseignement secondaire diplômés d'un CAP ou d'un BEP – dont les conditions d'insertion avaient été fortement détériorées suite à la crise de 2008 – ainsi que les détenteurs d'un baccalauréat technologique ou général bénéficient davantage de cette amélioration. En revanche, les jeunes sortis sans diplôme rencontrent toujours les plus grandes difficultés à s'insérer professionnellement.

Par rapport à l'ensemble de la génération, les non-diplômés sont plus souvent au chômage (+22 points) et occupent moins souvent un emploi (-31 points). De surcroît, lorsqu'ils sont au chômage au printemps 2016, ils le sont depuis plus longtemps que les diplômés (5 mois de plus en moyenne), et s'ils sont en emploi, leur ancienneté dans cette situation est relativement plus courte (respectivement moins d'un an contre 20 mois pour les diplômés). Dans une moindre mesure, les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) rencontrent également des difficultés pour se stabiliser en emploi. Les détenteurs d'un baccalauréat s'insèrent aussi bien que l'ensemble de la génération à l'exception des bacheliers généraux, plus nombreux à reprendre leurs études. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont quant à eux des taux d'emploi plus élevés que l'ensemble, en particulier les jeunes issus de formations santé/social, d'écoles de commerce ou d'ingénieurs et de doctorat.

Par ailleurs, trois ans après la fin de leur formation initiale, 7 % des jeunes ont repris leurs études ou suivent une formation. Il s'agit principalement de jeunes sortants sans diplôme ou titulaires d'un baccalauréat général ou technologique n'ayant pas obtenu de diplôme dans l'enseignement supérieur. Les diplômés d'un bac+3/4 (hors santé social), à l'exception des licences professionnelles, sont également plus nombreux que la moyenne à avoir repris des études ou à se former.

Enfin, 5 % des jeunes sont inactifs. Ils ne sont ni emploi, ni en recherche d'emploi, ni en reprise d'études ou en formation. Cette situation de retrait du marché du travail concerne plus souvent des jeunes femmes et est plus fréquente pour celles qui sont non diplômées ou titulaires d'un diplôme de niveau V.

► **Le taux de chômage**
correspond à la
part des chômeurs
parmi les actifs
(jeunes en emploi
ou au chômage).

En dehors des non-diplômés et des docteurs, les femmes sont plus au chômage que les hommes en fin de troisième année de vie active. Cependant, sur l'ensemble des sortants, cette donnée s'inverse : le taux de chômage des hommes est de deux points supérieur à celui des femmes. Ce résultat s'explique en grande partie par le fait que les femmes atteignent en moyenne un niveau d'étude plus élevé que les hommes. Or, la qualité de l'insertion est étroitement liée au niveau de fin d'études : 49 % des femmes détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur à la fin de leurs études contre seulement 39 % des hommes.

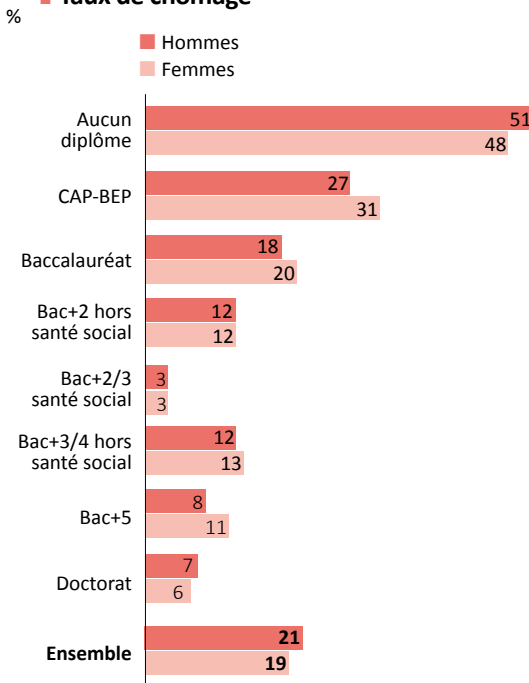
■ Situation professionnelle trois ans après la fin des études

	Actifs		Inactivité	Reprise d'études ou formation	Total	Taux de chômage*
	Emploi	Chômage				
Aucun diplôme	40	39	12	9	100	49
CAP-BEP	65	26	4	5	100	28
CAP-BEP tertiaire	63	25	6	6	100	29
CAP-BEP industriel	67	26	3	4	100	28
Baccalauréat	68	16	4	12	100	19
Bac professionnel tertiaire	69	20	5	6	100	22
Bac professionnel industriel	77	15	3	5	100	16
Bac technologique tertiaire	67	14	4	15	100	17
Bac technologique industriel	68	16	1	15	100	19
Bac général	58	13	7	22	100	19
Bac+2 hors santé social	80	11	3	6	100	12
Bac+2/3 santé social	93	3	3	1	100	3
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	77	11	2	10	100	13
Licence professionnelle	87	9	1	3	100	9
Autre bac+3/4 LSH, gestion, droit	69	14	3	14	100	17
Autre bac+3/4 Maths, sciences et techniques, STAPS	75	10	3	12	100	12
Bac+5 (M2)	86	9	2	3	100	10
Bac+5 LSH, gestion, droit	84	10	3	3	100	10
Bac+5 Maths, sciences et techniques, STAPS	85	11	1	3	100	12
Ecoles de commerce et d'ingénieurs	90	7	2	1	100	7
Doctorat (D)	91	6	2	1	100	6
Ensemble	71	17	5	7	100	20

Champ: ensemble de la génération (693 000 individus).

*jeunes actifs trois ans après la sortie du système éducatif (610 000 individus).

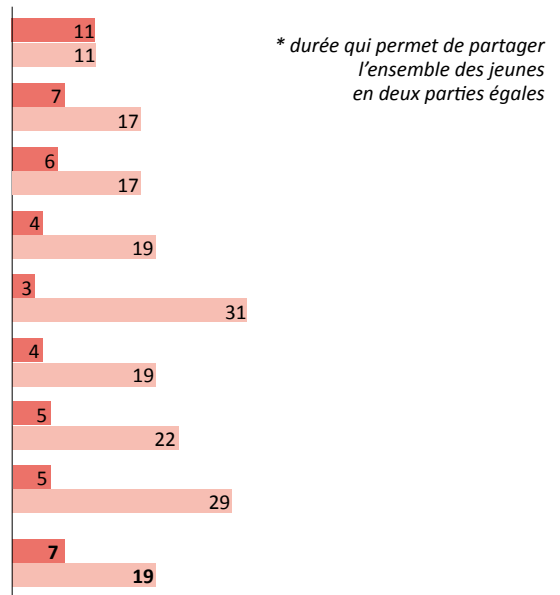
■ Taux de chômage



Champ : jeunes actifs trois ans après leur sortie du système éducatif (310 000 hommes, 300 000 femmes).

■ Ancienneté en emploi et au chômage (en mois)

■ Ancienneté médiane au chômage
■ Ancienneté médiane* en emploi



* durée qui permet de partager l'ensemble des jeunes en deux parties égales

Champ : jeunes en emploi (489 000 individus) ou au chômage (121 000 individus) au terme de leur troisième année de vie active.

Parmi les jeunes en emploi au terme de leur troisième année de vie active, 39 % occupent encore un emploi à durée déterminée. 15 % des jeunes en emploi salarié le sont à temps partiel, dont 66 % sans l'avoir choisi.

► Seuls les jeunes en emploi au printemps 2016 sont concernés par cette analyse.

► Les **emplois à durée indéterminée (EDI)** regroupent les emplois non salariés (personnes à leur compte ou aides familiaux), les contrats à durée indéterminée (CDI) du secteur privé ou public et les emplois de fonctionnaire.

► Les **contrats aidés** comprennent principalement les contrats de professionnalisation, d'apprentissage, les contrats uniques d'insertion CUI-CAE et CUI-CIE et les emplois d'avenir.

► Un jeune à temps partiel est considéré comme travaillant à **temps partiel subi ou choisi** selon qu'il déclare qu'il aurait préféré ou non travailler à temps plein.

► La **rémunération** correspond au salaire ou traitement mensuel net, primes incluses.

■ Trois ans après la sortie du système éducatif, plus de la moitié des emplois occupés par les sortants de la génération 2013 sont des emplois à durée indéterminée (EDI) salariés. Ce taux varie fortement en fonction du plus haut diplôme détenu par l'individu. Ainsi, parmi les non-diplômés, seulement trois jeunes sur dix sont en EDI salarié au printemps 2016. À l'exception des titulaires d'un doctorat, plus le niveau de diplôme s'élève, plus le taux d'EDI salarié augmente. Parmi les diplômés du secondaire, moins de la moitié d'entre eux sont en EDI salarié contre 62 % pour les jeunes de bac+2 à +4 et 76 % pour les bac+5. Pour les docteurs en santé, le faible taux d'EDI salarié s'explique par la part importante des non-salariés comme les professions libérales.

Au bout de trois années de vie active, 39 % des emplois occupés sont des emplois à durée déterminée (EDD). Cette proportion décroît avec le niveau de diplôme, à l'exception des docteurs, nombreux à occuper un EDD (environ 30 %). Les diplômés de bac+2/3 de la santé et du social ont un taux d'EDD parmi les plus faibles (19 %), derrière les diplômés d'écoles de commerce et d'ingénieurs (10 %).

L'intérim concerne 7 % des jeunes, principalement les moins diplômés et des hommes. Par exemple, 17 % des non-diplômés ainsi que plus de 10 % des titulaires d'un CAP-BEP et des jeunes hommes bacheliers professionnels et technologiques sont intérimaires à la date de l'enquête. Pour les filières professionnelles, à niveau donné, les diplômés des spécialités industrielles sont plus concernés que ceux des spécialités tertiaires, ces derniers privilégiant d'autres contrats à durée déterminée. Par ailleurs, les contrats aidés représentent 22 % des emplois des non-diplômés et 17 % de ceux des diplômés du secondaire.

Le temps partiel concerne 21 % des jeunes femmes en emploi salarié au printemps 2016 et 11 % des hommes. Il est subi dans les deux tiers des cas, pour les femmes comme pour les hommes. Les jeunes peu ou pas diplômés sont plus souvent en emploi à durée déterminée et également plus souvent concernés par le temps partiel subi, d'autant plus s'ils sont diplômés de spécialités tertiaires ou de sexe féminin.

Les rémunérations perçues à la date d'enquête augmentent avec le niveau de diplôme. Ainsi, le revenu mensuel net médian le plus élevé est perçu par les docteurs (2 480 euros), soit le double de celui perçu par les non-diplômés (1 200 euros). Le type de diplôme et la spécialité ont également leur importance. Par exemple, le revenu net médian des diplômés de licence professionnelle est supérieur de 160 euros à celui des diplômés de licence générale. Au niveau bac+5, ce revenu est plus élevé pour les diplômés des grandes écoles que pour les autres diplômés de ce niveau. De plus, les diplômés de spécialités industrielles ou scientifiques perçoivent un revenu net médian plus élevé (de +8 % à +13 % selon le diplôme) que leurs homologues des autres spécialités.

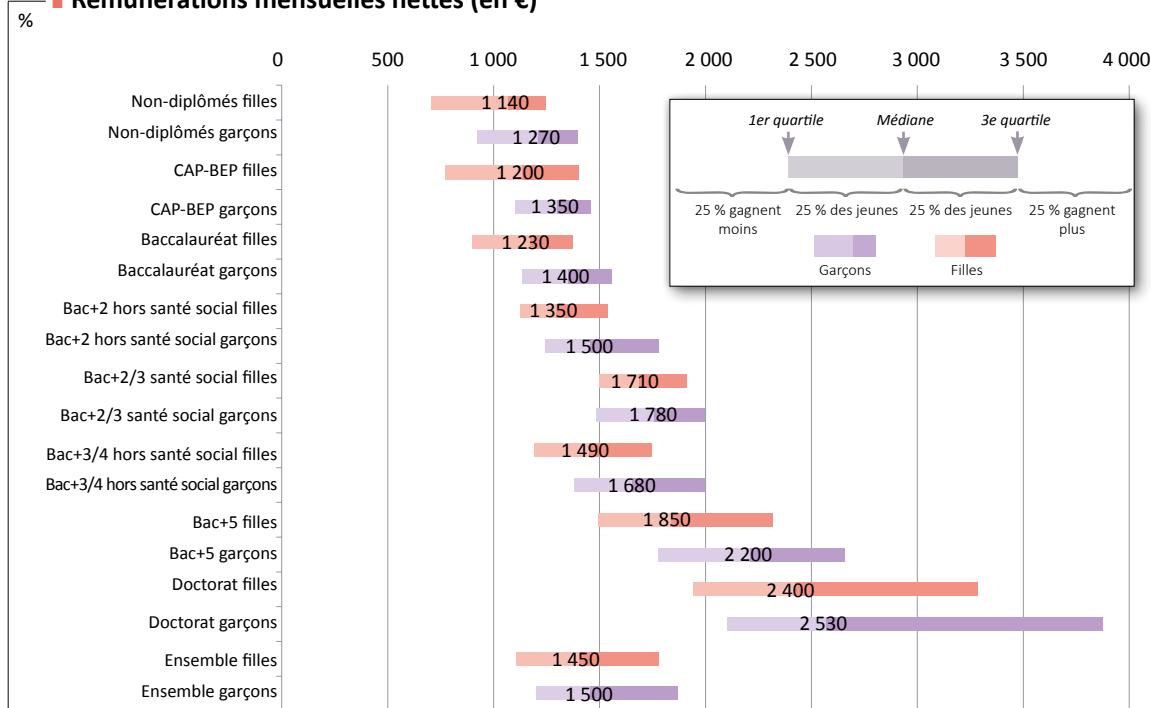
Pour un même niveau de diplôme, les femmes ont, en moyenne, un revenu net médian inférieur à celui des hommes. Cet écart varie de 70 euros pour les diplômés de bac +2/+3 de la santé et du social à 350 euros pour les diplômés de bac+5.

Conditions d'emploi trois ans après la fin de leurs études

	%	Statut de l'emploi					Temps plein	Temps partiel choisi	Temps partiel subi	Total	
		EDI		EDD							Total
		Non salarié	Autre EDI	Intérim	Contrat aidé	Autre EDD					
Aucun diplôme		6	29	17	22	26	100	70	8	23	100
CAP-BEP		4	45	11	16	24	100	78	5	17	100
CAP-BEP tertiaire		1	44	8	18	28	100	69	8	23	100
CAP-BEP industriel		5	46	14	14	20	100	87	3	10	100
Baccalauréat		4	48	8	17	24	100	79	8	13	100
Bac pro et techno tertiaire		3	46	7	18	26	100	74	6	19	100
Bac pro et techno industriel		5	57	12	12	15	100	89	4	7	100
Bac général		6	38	5	20	31	100	75	16	10	100
Bac+2 hors santé social		6	62	6	9	18	100	89	4	7	100
Bac+2 tertiaire		4	60	5	11	20	100	86	5	9	100
Bac+2 industriel		8	66	7	7	14	100	94	2	4	100
Bac+2/3 santé social		13	68	<1	1	17	100	90	5	5	100
Bac+3/4 hors santé social (L,M1)		6	62	6	8	19	100	88	6	7	100
Bac+3/4 LSH, gestion, droit		7	57	6	10	20	100	84	7	9	100
Bac+3/4 Maths, sc.et tech., STAPS		4	71	6	3	16	100	94	4	2	100
Bac+5 (M2)		6	76	1	2	15	100	93	2	5	100
Bac+5 LSH, gestion, droit		6	70	2	2	20	100	89	3	8	100
Bac+5 Maths, sc.et tech., STAPS		11	69	<1	1	18	100	94	3	3	100
Ecoles de commerce ou d'ingénieurs		4	86	1	1	8	100	98	2	<1	100
Doctorat (D)		21	50	<1	<1	29	100	89	7	4	100
Ensemble		6	56	7	11	21	100	84	5	10	100

Champ : jeunes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (489 000 individus)
pour les contrats, jeunes salariés à cette date pour le temps de travail (461 000 individus).

Rémunérations mensuelles nettes (en €)



Champ : jeunes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (489 000 individus).

Trois ans après leur entrée sur le marché du travail, une grande majorité de jeunes en emploi semblent satisfaits de leur situation professionnelle et se déclarent optimistes quant à leur avenir professionnel.

► *Seuls les jeunes occupant un emploi salarié au printemps 2016 sont concernés par la typologie des situations.*

■ Parmi les jeunes qui occupent un emploi trois ans après la fin de leurs études, 75 % déclarent que leur situation leur convient. 65 % ne souhaitent pas changer d'emploi et peuvent être considérés comme « satisfaits », alors que 10 % se disent à la recherche d'un autre emploi et sont « en quête de mobilité ». À l'inverse, parmi les 25 % restants qui déclarent que leur situation ne leur convient pas, 16 % sont « insatisfaits » et affirment rechercher un autre emploi alors que 9 % se disent « résignés » dans la mesure où ils ne recherchent pas un autre emploi.

La satisfaction vis-à-vis de sa situation professionnelle ainsi définie est légèrement plus fréquente chez les hommes que chez les femmes (respectivement 66 % et 63 %). Elle augmente aussi proportionnellement avec le niveau de diplôme des jeunes actifs occupés. Ainsi, elle est de 56 % parmi les jeunes qui se sont présentés sur le marché du travail sans aucun diplôme en poche – dont on sait qu'ils connaissent les modalités d'insertion professionnelle les plus difficiles – et de 68 % parmi les plus dotés scolairement, diplômés de l'enseignement supérieur long.

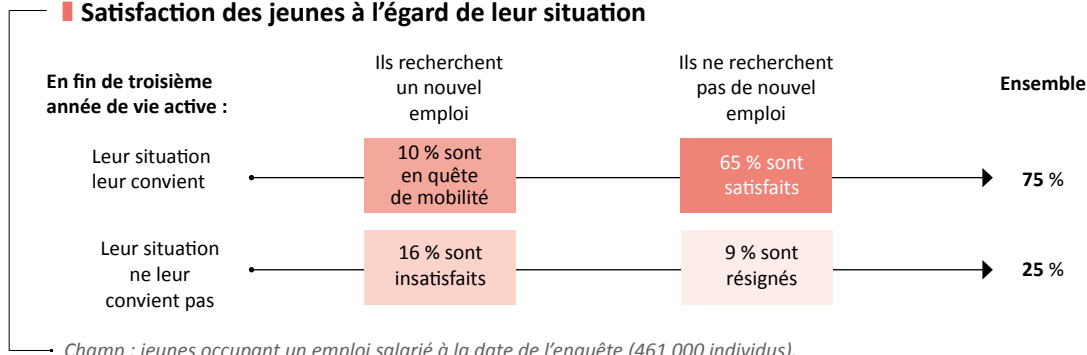
L'expression de l'insatisfaction ou de la satisfaction est également liée aux caractéristiques de l'emploi occupé, comme sa stabilité. En témoigne la proportion élevée de jeunes satisfaits parmi les fonctionnaires et les titulaires d'un contrat à durée indéterminée et, *a contrario*, celle élevée d'insatisfaits parmi ceux et celles qui, trois ans après la fin de leurs études, sont toujours intérimaires, en contrats aidés ou à durée déterminée.

Outre les facteurs objectifs – comme le contrat de travail ou la durée du travail –, être satisfait de sa situation professionnelle est lié au vécu de l'emploi occupé. Pour exemple, la satisfaction est plus forte chez les jeunes qui déclarent se réaliser professionnellement, être employés à leur niveau de compétences et être bien rémunérés. À l'inverse, le vécu de ce que l'on pourrait désigner comme un sentiment de déclassement, comme celui de ne pas être « employé.e à son niveau de compétences » et/ou d'être « très ou plutôt mal payé.e », sont d'importants facteurs d'insatisfaction professionnelle.

Enfin, on observe également un lien entre le ressenti de sa situation présente et le positionnement face à son avenir professionnel : la propension à être optimiste quant à celui-ci est d'autant plus forte qu'on est satisfait.e de sa situation actuelle.

3 Satisfaction et conditions d'emploi

Satisfaction des jeunes à l'égard de leur situation

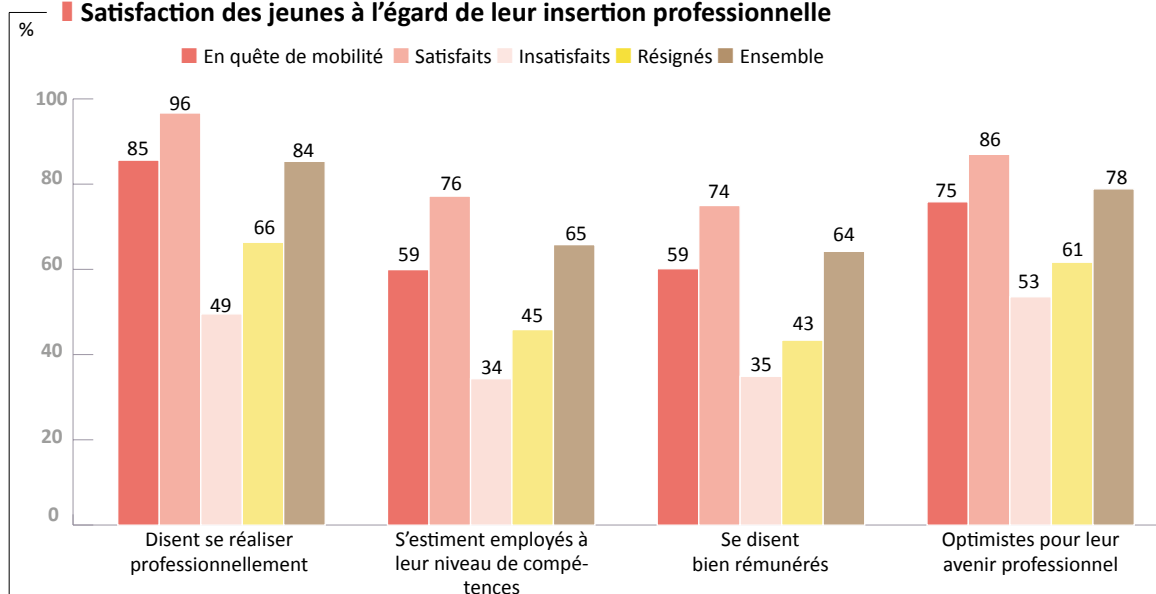


Satisfaction selon le genre, le plus haut diplôme et le statut d'emploi

	En quête de mobilité	Satisfaits	Insatisfaits	Résignés
Le sexe				
Hommes	11	66	14	9
Femmes	10	63	17	10
Le niveau de diplôme				
Non diplômé.e.s	11	56	21	12
Diplômé.e.s du secondaire	11	63	16	10
Diplômé.e.s de l'enseignement supérieur court	10	67	14	9
Diplômé.e.s de l'enseignement supérieur long	10	68	13	9
Le contrat de travail				
Fonctionnaire	5	87	4	4
CDI	8	71	13	8
Intérim	14	39	31	16
Contrat aidé	18	57	17	8
Autre EDD	12	54	20	14
Ensemble	65	10	16	9

Champ : jeunes occupant un emploi salarié à la date de l'enquête (461 000 individus).

Satisfaction des jeunes à l'égard de leur insertion professionnelle



Trois ans après à la fin de leurs études, 43 % des jeunes de la génération 2013 vivent encore chez leurs parents. Les comportements de décohabitation des hommes et des femmes varient selon leur situation professionnelle. Des différences existent également selon la qualité des emplois occupés.

■ Plus le niveau de diplôme des sortants du système éducatif s'élève, plus leurs chances d'avoir quitté le domicile de leurs parents progressent : 71 % des jeunes non-diplômés y vivent toujours trois ans après la fin de leurs études, contre 14 % des jeunes détenteurs d'un bac+5. Cet écart tient à la fois à un effet d'avancée en âge et à des conditions d'insertion souvent différentes. Il masque également des comportements distincts entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.

Ainsi, au printemps 2016, parmi les jeunes sortis sans diplômes, plus de 80 % des hommes vivent toujours chez leurs parents, contre seulement 57 % des femmes. Cette différence selon le genre dans les comportements de décohabitation tend à se réduire au fur et à mesure que les niveaux de diplôme s'élèvent. Par ailleurs, les jeunes femmes s'installent en couple plus précocement que leurs homologues masculins (43 % contre 23 %). Cet écart est important même pour les plus diplômés.

Les conditions d'habitat des jeunes quelques années après la fin de leurs études sont aussi très liées à leur situation sur le marché du travail. Près de trois ans après leur entrée sur le marché du travail, près des deux tiers des jeunes sans emploi vivent chez leurs parents, contre seulement un tiers de ceux qui occupent un emploi. Et pour ces derniers, des différences existent selon la qualité de cet emploi. Par exemple, seulement 26 % des jeunes qui sont en CDI ou fonctionnaires vivent encore chez leurs parents au printemps 2016, contre 48 % de ceux qui occupent un emploi à durée déterminée. De même, à cet horizon, près de la moitié des jeunes rémunérés entre 1 200 et 1 500 euros vivent chez leurs parents, lorsqu'ils ne sont qu'un peu plus d'un quart pour les jeunes rémunérés entre 1 500 et 1 800 euros.

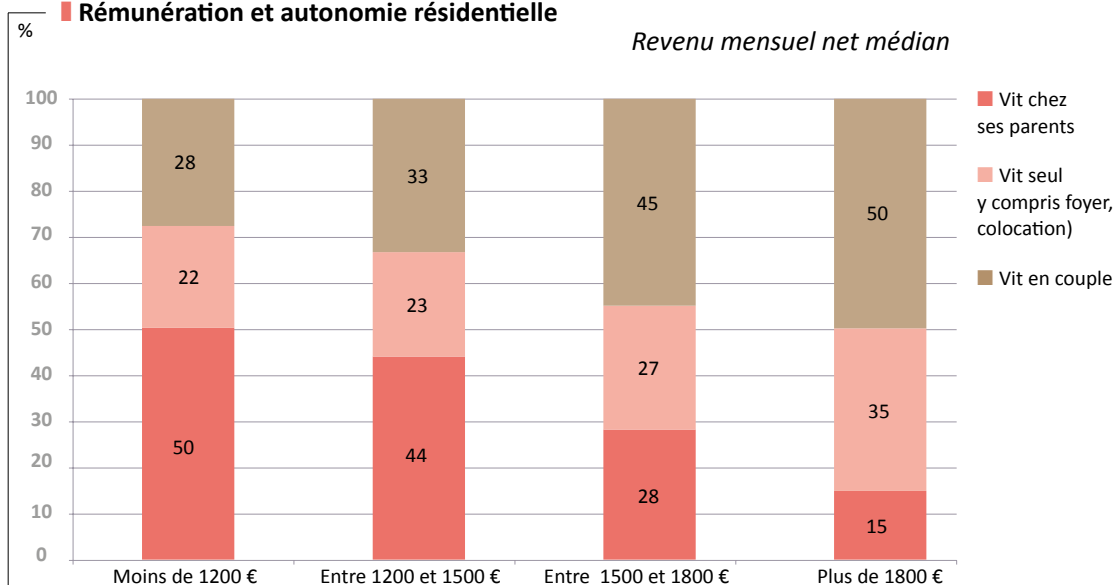
Pour les jeunes générations, la situation occupée sur le marché du travail constitue donc un élément clé des comportements de décohabitation, quoique pas toujours de façon comparable selon les sexes. Ainsi, occuper un emploi à durée déterminée plutôt qu'indéterminée semble pénaliser autant les hommes que les femmes, augmentant de plus de 20 points leur risque de vivre toujours chez les parents trois ans après les études. En revanche, les jeunes femmes occupant un emploi à durée déterminée ont relativement moins de chances d'être en couple (22 points) que celles occupant un emploi à durée indéterminée. Cette différence n'est que de 15 points pour les jeunes hommes. Plus net encore, être à l'écart de l'emploi freine bien plus les jeunes hommes que les jeunes femmes dans l'accès à l'autonomie résidentielle. Qu'ils soient au chômage ou inactifs, plus des trois quarts des jeunes hommes vivent toujours chez leurs parents, proportion qui est nettement plus élevée que pour ceux en emploi (même à durée déterminée). En revanche, « seulement » 5 femmes au chômage sur 10 d'une part, et 4 femmes inactives sur 10 d'autre part, vivent toujours chez leurs parents, soit des valeurs proches de celles concernant les jeunes femmes en emploi à durée déterminée. Pour les jeunes femmes, occupation d'un emploi réputé précaire et absence d'emploi constituent des obstacles du même ordre au moment de quitter le domicile parental.

■ Situation trois ans après la fin des études

	Age médian au printemps 2016	Ils habitent chez leurs parents		Ils vivent en couple		Ils vivent seuls	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun diplôme	21	81	57	7	27	12	16
CAP-BEP	22	69	47	13	35	18	18
Baccalauréat	23	59	46	24	20	17	34
Bac+2 hors santé social	24	48	37	26	41	26	22
Bac+2/3 santé social	26	13	12	51	66	36	22
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	25	28	22	36	46	36	32
Bac+5 (M2)	27	15	14	42	56	43	30
Doctorat (D)	32	5	5	69	75	26	20
Ensemble	24	52	34	23	43	25	23

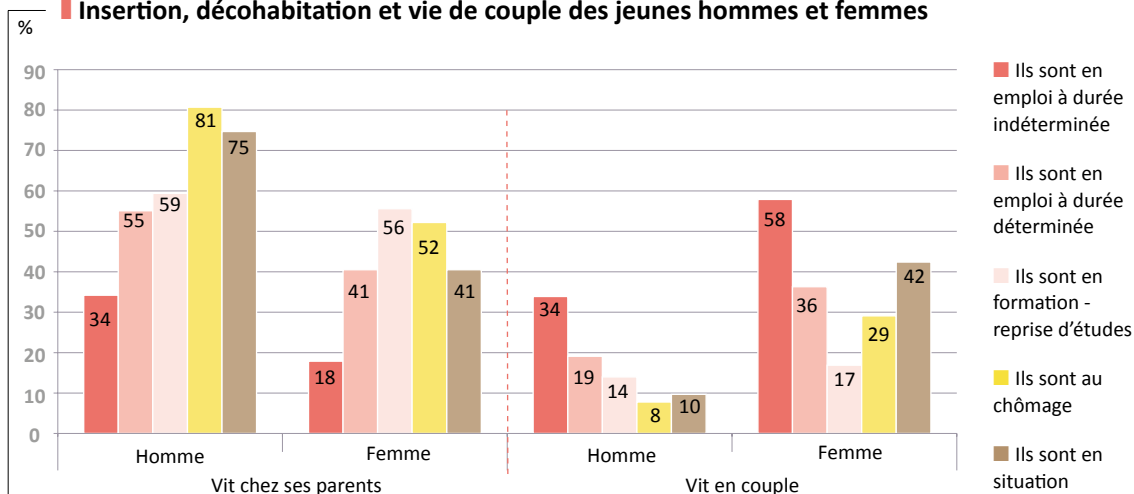
Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

■ Rémunération et autonomie résidentielle



Champ : jeunes occupant un emploi au terme de leur troisième année de vie active (489 000 individus).

■ Insertion, décohabitation et vie de couple des jeunes hommes et femmes



Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

La reproduction sociale existe toujours, portée principalement par les inégalités d'éducation. Les enfants de cadres sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur et, après trois ans de vie active, 35 % d'entre eux sont devenus cadres à leur tour contre 10 % des enfants d'ouvriers.

■ Trois ans après leur sortie du système éducatif, les jeunes accèdent plus ou moins à l'emploi selon leur origine sociale : le taux de chômage des enfants d'ouvriers est ainsi de 21 %, contre 9 % pour les enfants de cadres.

Les positions professionnelles des jeunes rappellent fortement celles de leurs parents. Près d'un tiers des enfants d'ouvriers, d'employés ou de cadres accèdent, trois ans après leur sortie de formation initiale, à la catégorie sociale de leur père. Si les jeunes indépendants en tout début de vie active sont relativement rares (seulement 2 % de l'ensemble de la génération sont dans cette situation en 2016), la probabilité d'être dans ce cas est plus élevée chez les enfants d'indépendants. Enfin, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle de ses parents, un jeune a environ une chance sur trois d'appartenir à la catégorie des professions intermédiaires.

Ces constats sont bien sûr étroitement liés aux parcours dans le système éducatif – notamment à la charnière entre enseignement secondaire et enseignement supérieur, parcours eux-mêmes fortement dépendants de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Ainsi seulement 10 % des jeunes dont les deux parents sont ouvriers ou employés atteignent le niveau bac+5 et au-delà ; c'est le cas de 33 % des jeunes ayant au moins un parent cadre et de 52 % de ceux dont les deux parents appartiennent à cette catégorie.

De surcroît, l'accès à la catégorie cadre en début de vie active, y compris pour les jeunes dotés d'un diplôme y prédisposant, comme un master ou au-delà, n'est pas indépendant de la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents. La moitié des enfants d'ouvriers ou employés possédant un diplôme de niveau bac+5 ou plus atteignent ce statut, alors que 61 % des enfants de cadres y parviennent.

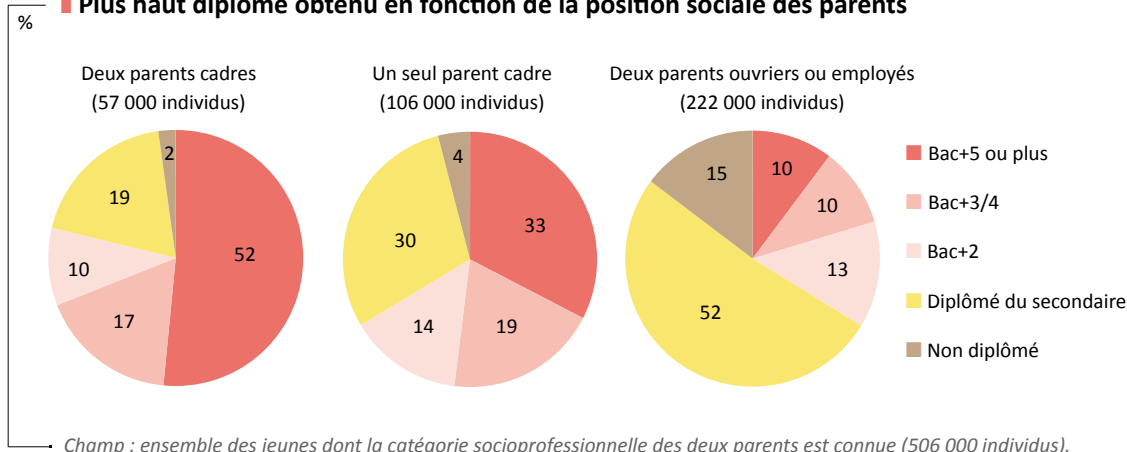
Aux effets de l'origine sociale viennent s'ajouter ceux de l'appartenance de genre. Si l'origine ouvrière (ou employée) restreint les chances d'accès à l'enseignement supérieur, long notamment, ce désavantage est toujours plus net pour les garçons. A *contrario* lorsqu'ils possèdent un diplôme de niveau bac+5 et plus, les fils de cadres ont significativement plus de chances d'occuper un emploi de cette catégorie que leurs homologues féminines.

Position sociale des jeunes et de leur père

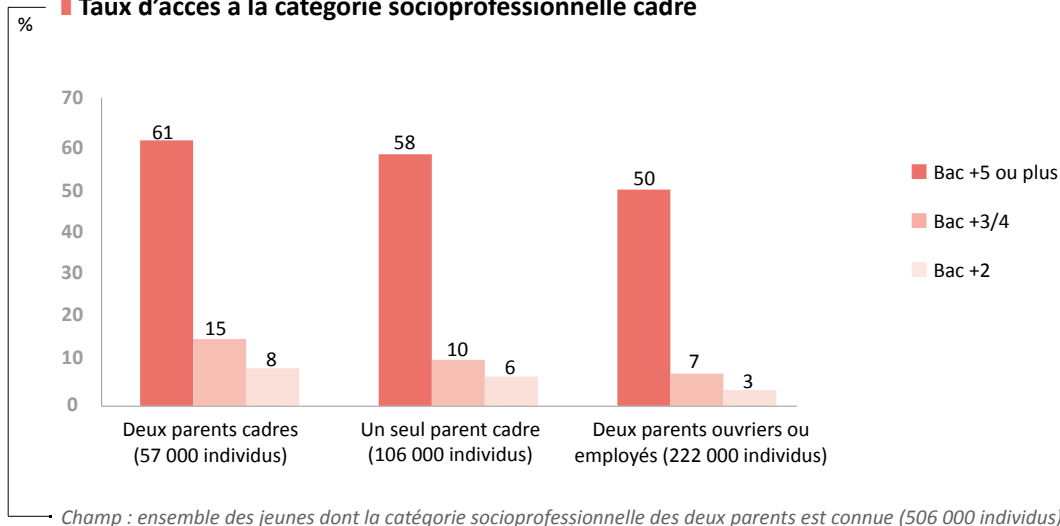
Catégorie socioprofessionnelle du jeune trois ans après sa sortie de formation						
	Agriculteur	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Catégorie socioprofessionnelle du père						
Agriculteur	6	1	13	29	23	28
Indépendant	<1	2	20	35	24	19
Cadre	<1	2	35	38	15	10
Profession intermédiaire	<1	1	23	38	24	14
Employé	<1	1	11	34	35	19
Ouvrier	<1	1	9	30	29	31
Ensemble	<1	2	19	34	26	19

Champ : jeunes en emploi à la date de l'enquête dont la catégorie sociale du père est connue (soit 438 000 individus).

Plus haut diplôme obtenu en fonction de la position sociale des parents



Taux d'accès à la catégorie socioprofessionnelle cadre



Près du quart des jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger (23 %) estiment avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche au cours de leurs trois premières années de vie active, la plupart du temps pour des motifs racistes ou à cause de leur lieu de résidence.

■ 12 % des jeunes estiment avoir été victime de discrimination à l'embauche au cours des trois premières années de leur parcours d'insertion professionnelle. Dans plus de la moitié des cas, ils déclarent que cela s'est produit plusieurs fois. Ce sentiment est particulièrement fort chez les jeunes qui sont entrés sur le marché du travail peu ou pas diplômés.

Les jeunes femmes se sentent un peu plus discriminées que les jeunes hommes, et ce, quel que soit leur niveau de diplôme. Si celles-ci font presque aussi souvent état de discriminations quel que soit leur niveau d'études, ce n'est pas le cas pour les jeunes hommes.

Ce sentiment varie du simple au double selon que les jeunes sont diplômés de l'enseignement supérieur long ou qu'ils sortent de l'école sans aucun diplôme en poche (respectivement 9 % et 18 %). Pour les jeunes dont l'un ou les deux parents sont nés en France, la part de ceux qui affirment avoir été victime de discrimination à l'embauche varie également selon le niveau de diplôme. En revanche, les jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger sont particulièrement touchés par ce sentiment de discrimination à tous les niveaux de formation.

Les deux principaux motifs de discrimination évoqués relèvent du racisme (discrimination en raison de la couleur de peau, du nom ou du prénom, de l'origine étrangère, de l'accent, ou plus rarement de la religion) et du sexisme (discrimination en raison du sexe, d'une grossesse, de charges familiales). 19 % des jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger se sont sentis discriminés pour des motifs racistes. C'est également le cas pour 14 % des jeunes dont un des deux parents est né à l'étranger. Près de 5 % des jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger évoquent par ailleurs le lieu de résidence comme motif de discrimination ressentie, alors que ce n'est le cas que pour 1 % des jeunes dont les deux parents sont nés en France. Les jeunes femmes quant à elles, évoquent plus souvent le sexisme (5 %), tout comme le racisme (5 %), à l'instar de leurs homologues masculins, mais également une particularité physique ou leur look.

Les jeunes qui ont le plus fréquemment déclaré ce sentiment de discrimination se trouvent être également ceux qui semblent connaître, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, les situations professionnelles les plus difficiles. En effet si, parmi les jeunes qui n'ont dénoncé aucune discrimination, 68 % déclarent que leur situation actuelle leur convient et 76 % se montrent optimistes quant à leur avenir professionnel, ils ne sont respectivement plus que 42 % et 54 % parmi ceux qui ont eu le sentiment d'avoir été discriminés.

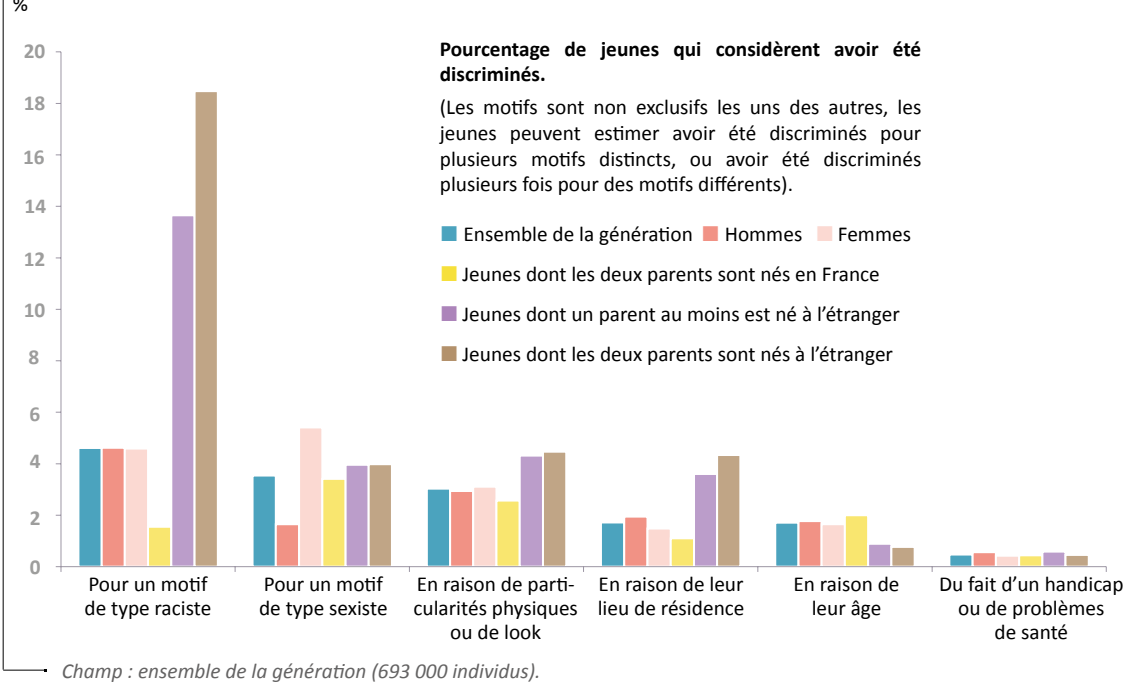
6 ■ Sentiment de discrimination

■ Plus haut diplôme et sentiment de discrimination

	Ensemble	dont plusieurs fois ou très souvent	Hommes	Femmes	Leurs deux parents sont nés en France	Un seul de leurs parents est né en France	Leurs deux parents sont nés à l'étranger
%							
Aucun diplôme	16	8	18	14	14	18	23
CAP-BEP	13	7	11	15	11	18	18
Baccalauréat	12	7	11	13	9	15	23
Bac+2 hors santé social	10	6	9	13	8	11	23
Bac+2/3 santé social	6	2	5	6	5	7	15
Bac+3/4 hors santé social (L, M1)	10	6	6	13	7	11	29
Bac+5 (M2)	10	6	9	12	8	8	24
Doctorat (D)	8	5	9	7	4	4	27
Ensemble	12	7	11	12	9	13	23

Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

■ Motifs de discrimination



■ Satisfaction à l'égard de la situation actuelle et de l'avenir professionnel

	Leur situation actuelle		Concernant leur avenir professionnel	
	Leur convient	Ne leur convient pas	Sont plutôt optimistes	Sont plutôt inquiet.e.s
%				
Parmi les jeunes qui se sont sentis discriminés à l'embauche	42	58	54	46
Parmi les jeunes qui n'ont jamais été victimes de discrimination	68	32	76	24
Ensemble	65	35	74	26

Champ : ensemble de la génération (693 000 individus).

Les jeunes originaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont désavantagés par rapport aux autres dans l'accès à l'emploi. Même à niveau de diplôme comparable, une pénalité subsiste pour ces jeunes.

► **Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** sont issus de la réforme de la géographie prioritaire de la ville en 2014. La délimitation des QPV est ici appliquée au lieu où résidait le jeune au moment de sa sortie du système éducatif.

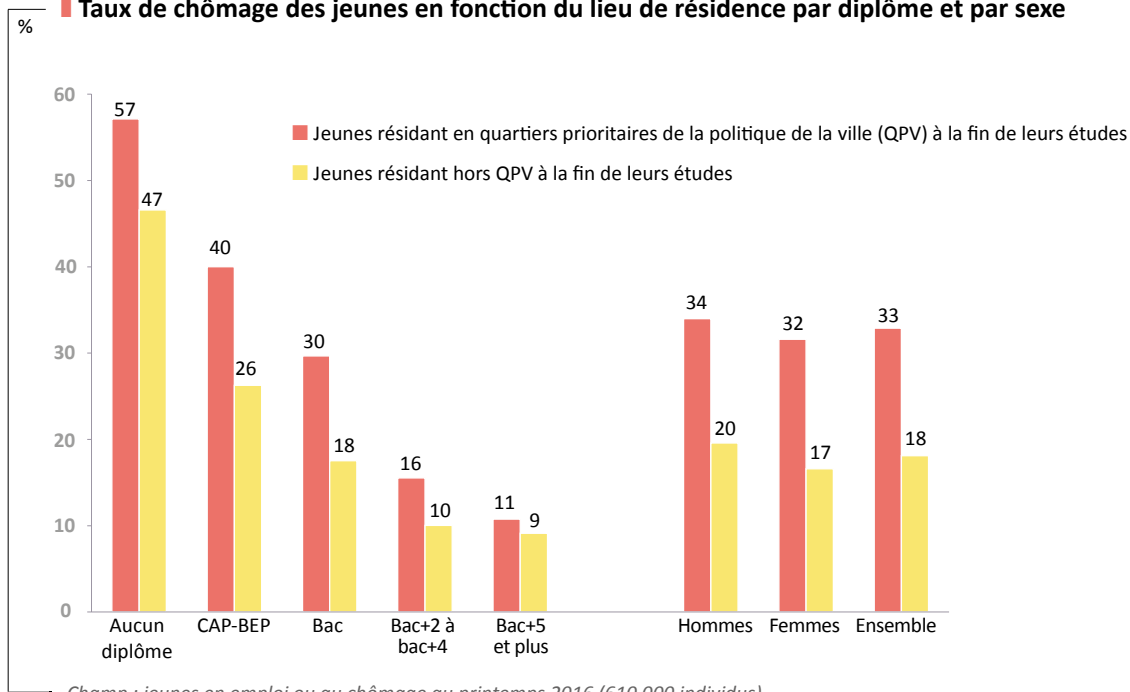
■ Les jeunes qui résidaient dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) à la fin de leurs études en 2013 présentent un profil sociodémographique nettement différent de celui des autres jeunes. Ils sont plus souvent d'origine sociale modeste (seuls 10 % déclarent avoir un père cadre contre 22 % pour les autres jeunes) et ont plus fréquemment deux parents nés à l'étranger (39 % contre 10 %). Ils quittent presque aussi souvent le système éducatif sans aucun diplôme que diplômés de l'enseignement supérieur (26 % versus 30 %), alors que parmi les autres jeunes, les diplômés de l'enseignement supérieur sont quasiment quatre fois plus nombreux que les non-diplômés (respectivement 45 % et 12 %).

Trois ans après la sortie du système éducatif, les jeunes de la génération 2013 issus de QPV ont en moyenne un taux de chômage de 33 %, largement supérieur à celui des jeunes qui ne résidaient pas dans ces quartiers à la fin de leurs études (18 %). Ces difficultés accrues dans l'accès à l'emploi traduisent pour partie les origines sociales plus populaires et les parcours scolaires en moyenne plus courts des jeunes ayant grandi en QPV. Mais il existe également des différences pour un même niveau de diplôme ; les jeunes de ces quartiers sont systématiquement plus exposés au chômage, la pénalité variant selon le diplôme possédé : de 2 points parmi les diplômés de bac+5 et au-delà (11 % contre 9 %) à 14 points (40 % contre 26 %) parmi les titulaires d'un CAP-BEP.

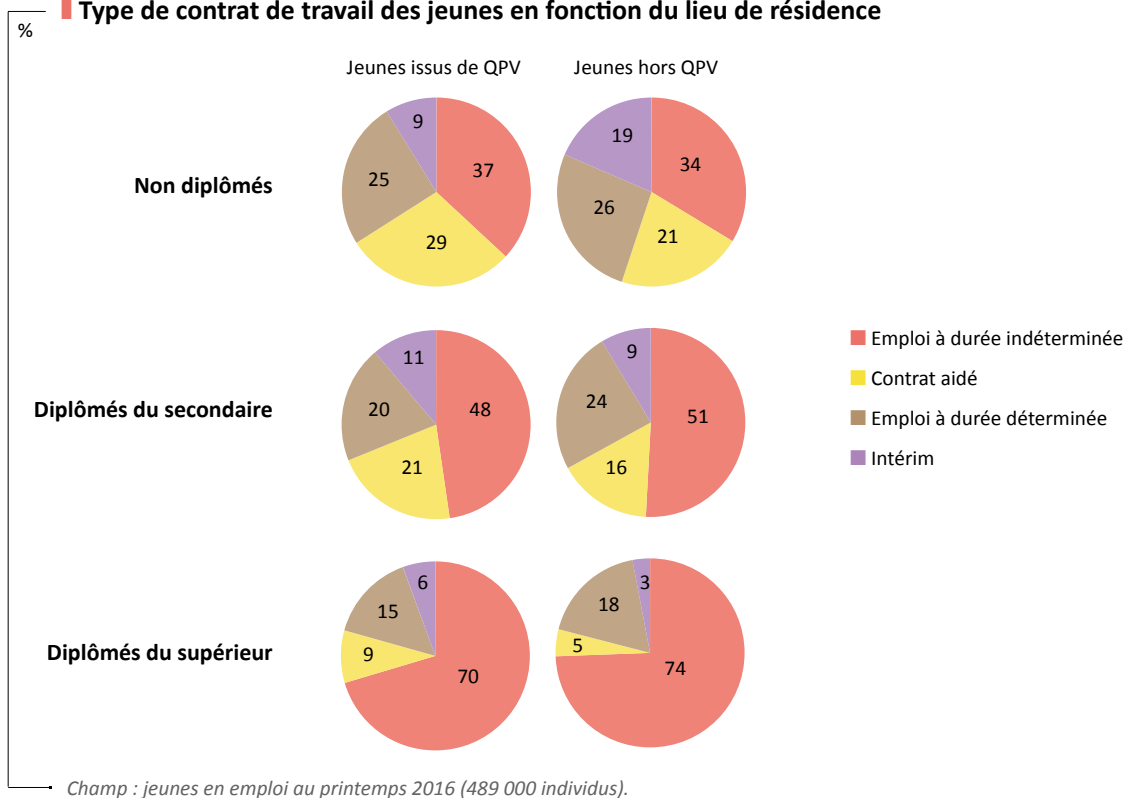
De plus, ces difficultés d'accès se doublent d'une plus grande précarité une fois dans l'emploi. Parmi les jeunes issus de QPV qui sont en emploi trois ans après leur sortie du système scolaire, 55 % occupent un emploi à durée indéterminée contre 62 % pour les autres jeunes. Par ailleurs, 13 % travaillent à temps partiel alors qu'ils souhaiteraient un temps plein (contre 10 % pour les autres). En revanche, à niveau de diplôme donné, le type de contrat de travail détenu varie peu selon que le jeune résidait ou non en QPV durant ses études. Seule exception notable, les jeunes non-diplômés originaires des quartiers sont bien plus fréquemment en contrat aidé (y compris en alternance) et moins souvent en intérim que les jeunes hors QPV.

7 ■ Lieu de résidence et situation professionnelle

■ Taux de chômage des jeunes en fonction du lieu de résidence par diplôme et par sexe



■ Type de contrat de travail des jeunes en fonction du lieu de résidence



Le plus haut diplôme obtenu en formation initiale par les jeunes de la génération 2013 est déterminé à partir de la classe suivie en 2013 sur la base d'informations transmises par les établissements de formation et à partir de données complémentaires recueillies lors de l'enquête sur les diplômes acquis antérieurement par chaque jeune.

Aucun diplôme

- Sortants de classe de quatrième ou troisième,
- sortants de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), de CPA (classe préparatoire à l'apprentissage), de CLIPPA (cycle d'insertion professionnelle par alternance),
- sortants d'une année non terminale de CAP,
- sortants de seconde générale, de première générale ou technologique,
- sortants non diplômés de classe terminale de CAP,
- jeunes ayant échoué au baccalauréat général, technologique ou professionnel,
- jeunes ayant échoué au brevet professionnel ou technologique, et n'ayant obtenu aucun diplôme hormis éventuellement le diplôme national du brevet.

CAP ou BEP tertiaire

- Titulaires d'un CAP ou d'un BEP tertiaire,
- d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP,
- d'un diplôme post-CAP ou post-BEP,
- aides-soignantes, auxiliaires de puériculture.

CAP ou BEP industriel

- Titulaires d'un CAP ou d'un BEP industriel,
- d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP,
- d'un post-CAP ou d'un post-BEP.

Bac professionnel tertiaire

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel tertiaire,
- d'un brevet professionnel,
- d'un BMA (brevet des métiers d'art),
- d'un diplôme de niveau baccalauréat de la santé ou du social,
- ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

Bac professionnel industriel

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel industriel,
- d'un brevet professionnel,
- d'un BMA (brevet des métiers d'art),
- ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

Bac technologique tertiaire

Bac technologique industriel

Bac général

Bac+2 tertiaire

- Titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un post-BTS ou d'un post-DUT tertiaire,
- d'un DPECF (diplôme préparatoire aux études comptables et financières),
- d'un DMA (diplôme des métiers d'art),
- de divers diplômes de niveau bac+2 (école artistique, d'architecture, de services...),
- d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) ou d'un DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques),
- d'un diplôme de niveau bac+2 d'une université privée, et de divers diplômes de niveau bac+2 (dont ceux des écoles artistiques quand la spécialité du diplôme est disciplinaire).

Bac+2 industriel

- Titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un post-BTS ou d'un post-DUT industriel,
- d'un DMA,
- de divers diplômes de niveau bac+2,
- d'un DEUG ou d'un DEUST,
- d'un diplôme de niveau bac+2 d'une université privée, et de divers diplômes de niveau bac+2.

Bac+2/3 santé social

- Infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures, manipulateurs en électroradiologie, ergothérapeutes, psychomotriciens, sages-femmes, puéricultrices
- Conseillers en économie sociale et familiale, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés.

Licence professionnelle tertiaire

Licence professionnelle industrielle

Autre bac+3 LSH, gestion, droit (L)

- Titulaires d'une licence en lettres, sciences humaines, gestion,
- diplômés de bac+3 dans une spécialité tertiaire,
- titulaires d'un DNTS (diplôme national de technologie spécialisé) de spécialité tertiaire.

Autre bac+3 Maths, Sciences et techniques (L)

- Titulaires d'une licence en sciences et structure de la matière, sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie, santé ou STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives),
- diplômés de niveau bac+3 dans une spécialité industrielle,
- titulaires d'un diplôme national de technologie spécialisé (DNTS) de spécialité industrielle.

Autre bac+4 LSH, gestion, droit (M1)

- Diplômés de niveau bac+4 (master 1) en lettres, sciences humaines, gestion ou dans une spécialité tertiaire.

Autre bac+4 Maths, sciences et techniques (M1)

- Diplômés de niveau bac+4 (master 1) en sciences et structure de la matière, sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie, santé ou STAPS ou dans une spécialité industrielle.

Bac+5 LSH, gestion, droit (M2)

- Titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 universitaire en lettres, sciences humaines, gestion, droit,
- ou de divers diplômes non universitaires de niveau bac+5 de spécialité tertiaire.

Bac+5 Maths, sciences et techniques (M2)

- Titulaires d'un diplôme de niveau bac+5 universitaire en sciences et structure de la matière, sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la nature et de la vie, santé ou STAPS,
- ou de divers diplômes non universitaires de niveau bac+5 de spécialité scientifique ou technique.

École de commerce

- Titulaires d'un diplôme d'une école de commerce de niveau bac+5.

École d'ingénieurs

- Titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieurs.

Doctorat santé

- Médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, vétérinaires.

Doctorat LSH, gestion, droit (D)

Doctorat Maths, sciences et techniques (D)

Bac ES	Baccalauréat économique et social
Bac L	Baccalauréat littéraire
Bac pro	Baccalauréat professionnel
Bac S	Baccalauréat scientifique
Bac	Baccalauréat
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CATI	Computer Assisted Telephone Interview
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CIE	Contrat initiative emploi
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CUI	Contrat unique d'insertion
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DROM	Départements et régions d'outre-mer
DMA	Diplôme des métiers d'art
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisé
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EDD	Emploi à durée déterminée
EDI	Emploi à durée indéterminée
Grandes écoles	Écoles de commerce et d'ingénieurs
IUT	Institut universitaire de technologie
Licence pro	Licence professionnelle
LSH	Lettres, Sciences humaines
MC	Mention complémentaire
NSF	Nomenclature des spécialités de formations
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
STS	Section de technicien supérieur



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

COORDINATION

RESPONSABLE D'ÉDITION

AUTEURS

N.

Emmanuel QUENSON

Valentine HENRARD et Valérie ILARDI

Christian CAMPO

Christophe BARRET

Julien CALMAND

Mady Cissé

Thomas COUPPIÉ

Arnaud DUPRAY

Dominique ÉPIPHANE

Émilie GAUBERT

Valentine HENRARD

Valérie ILARDI

Graziella IZQUIERDO

Olivier JOSEPH

Zora MAZARI

Fanette MERLIN

Virginie MORA

Manon OLARIA

Alexie ROBERT

Pascale ROUAUD

Emmanuel SULZER

Mélanie VIGNALE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

RELECTURE SCIENTIFIQUE

ET METHODOLOGIQUE

Christian CAMPO

Jean-Claude SIGOT

Josiane VERO

MAQUETTE/PAO

PHOTOS DE COUVERTURE

IMPRIMÉ PAR

DIFFUSION

Zineb MOUACI

Matthieu COLIN

TRULLI imprimerie

Elsa PERSONNAZ



Quand l'école est finie

PREMIERS PAS DANS LA VIE ACTIVE
DE LA GÉNÉRATION 2013

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2016